

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

### ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

31<sup>ème</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondé en 1718

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 4, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 170

### ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Postes annonces locales 14 ct. min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclamations 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

## SESSION D'AUTOMNE

La session ordinaire d'automne du Grand Conseil neuchâtelois s'ouvre aujourd'hui. Comme l'aménagement de la nouvelle salle attenante au Château n'est pas terminé, nos députés siègeront à la Rotonde. Le spectacle de notre parlement tenant ses assises dans un établissement public ne manquera évidemment pas de pittoresque, mais nos élus tiendront à démontrer — on veut l'espérer du moins — que, quelle que soit l'atmosphère qui les entoure, les intérêts du canton les préoccupent avant tout.

Comme à l'accoutumée en cette saison, c'est le budget de l'année suivante qui tient la vedette. On sait que, grâce aux rentrées fiscales sans cesse accrues, la situation financière est loin d'être mauvaise. Et les prévisions, dès lors, ne sauraient être pessimistes. Néanmoins, le budget accuse un déficit « théorique » considérable, parce que le Conseil d'Etat, pour des raisons dont on discutera sans doute aujourd'hui et demain le bien-fondé, a pensé amortir la dette de quelque onze millions.

Mais ce que le citoyen voudrait surtout voir relever, et d'une manière un peu vigoureuse dans la fraction « nationale » de l'Assemblée, c'est que la loi d'impôt de 1949, apportant à l'Etat les ressources toujours supérieures à ses besoins, l'induit inévitablement à dépenser davantage. On en vient de moins en moins, en haut lieu, à considérer qu'il serait tout aussi sage (puisque la période de prospérité continue et dans la mesure où les précautions contre une crise éventuelle ont été prises) de déléster quelque peu les contribuables, de permettre à l'économie privée de reprendre son souffle et de redonner à chacun la faculté d'épargner.

Les partis de la majorité, en temps d'élection, soutiennent à juste titre un programme de défense de l'initiative privée. Mais, entre deux consultations populaires, l'action gouvernementale et parlementaire de cette même majorité vise bien peu à favoriser celle-ci. Souvent, au contraire, cette action est à la remorque des thèses social-populistes. Deux projets présentés à l'actuelle session nous permettent d'illustrer notre remarque.

Dans la loi sur l'assurance chômage, le peuple s'est prononcé, c'est entendu. Le texte du gouvernement et de la majorité du Grand Conseil exonérant du paiement à l'Etat de la cotisation de 15 fr. les patrons affiliés déjà aux caisses patronales a été repoussé le 5 octobre. Le département cantonal compétent s'est borné, dès lors, à supprimer dans son nouveau texte les articles visés par le référendum syndicaliste.

Solution un peu simple, pour ne pas dire simpliste. Pourtant, dans son rapport, le Conseil d'Etat remarque lui-même que si le projet a été rejeté,

c'est à la suite assurément de la campagne de la gauche qui en avait à cette forme d'organisation professionnelle que représentent les caisses paritaires, mais c'est peut-être aussi parce que bien des petits patrons estimaient difficile de payer une somme de 15 fr. D'autre part, on avait singulièrement relevé le chiffre de traitement à partir duquel le salarié devait obligatoirement s'assurer contre le chômage. Et cela aussi provoqua en partie un vote négatif.

Un nouveau projet devrait tenir compte de ces éléments. Nous croyons savoir que des députés demanderont le renvoi à une commission, parce qu'ils estiment qu'on pourrait parfaitement, dans notre canton, édifier sur une tout autre base le système d'assurance chômage. Comme dans la loi similaire qui a été adoptée dans le canton de Berne (avec l'appui des socialistes, soulignons-le), on devrait pouvoir dispenser le patronat de toute cotisation et prélever les fonds nécessaires uniquement sur le produit des patentes et sur l'impôt déjà existant sur les charges sociales.

Ce dégrèvement qui serait particulièrement sensible pour les moyennes et petites entreprises, serait d'autant mieux venu qu'un autre projet soumis au Grand Conseil à cette session, va constituer pour elles une très lourde charge. Nous parlons ici du nouveau barème d'allocations familiales que préconise le gouvernement en réponse au barème présenté par l'initiative populiste.

Nous sommes de ceux qui estimons que le principe de l'allocation familiale est un des plus justes qui soit et nous déplorons, en conséquence, qu'on ait laissé à nos communistes neuchâtelois le soin de s'en faire les champions auprès de l'opinion (alors que, dans leur idée, il s'agit bien moins de favoriser la famille que d'accabler un peu plus l'entreprise privée). L'on aurait pu, du côté du gouvernement et de la majorité, prendre les devants depuis longtemps en promouvant une véritable politique de protection familiale, en obligeant certes les entreprises à multiplier et à accroître les allocations pour enfants, mais en leur accordant en même temps les possibilités de le faire, autrement dit en les délestant d'autres charges qui l'accablent, en s'attachant, pour tout dire, à la révision de la loi fiscale.

On le voit, il y a dans notre petit pays, le champ libre pour une action sociale et familiale qui ne soit pas inspirée par le socialisme d'Etat, mais qui soit axée sur le maintien et le développement d'une forte économie privée. Saura-t-on le rappeler à la session qui s'ouvre aujourd'hui ?

René BRAICHET.

## UN ROI CHEF D'ORCHESTRE



Le roi Frédéric de Danemark a dirigé récemment l'Orchestre symphonique royal de Suède à l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire du roi Gustave-Adolphe VI.

## UN FÂCHEUX INCIDENT FRANCO-ALLEMAND

### Un autocar militaire français force le passage de la frontière entre le Palatinat et l'Alsace

Il transportait des recrues allemandes pour la légion étrangère

Grosse émotion à Bonn où l'on déplore que les gendarmes français aient refusé aux douaniers de la République fédérale de contrôler le convoi

LANDAU, 16 (A.F.P.). — Le gendarmier français stationné au poste frontière de Schweigen, entre le Palatinat et l'Alsace, s'est opposé, dans la soirée de vendredi, au contrôle d'un autocar militaire français auquel voulaient procéder les douaniers allemands.

L'autocar se rendait d'Allemagne en France. Il a pu passer librement la frontière.

Selon des informations de source allemande, les douaniers allemands auraient été avertis qu'un de leurs compatriotes, engagé à la légion étrangère, figurait parmi les passagers. Ils auraient demandé aux gendarmes français de s'assurer que cette personnalité possédait une autorisation de quitter le territoire fédéral. Devant le refus des gendarmes, quelques employés de la douane se seraient placés devant la barrière barrant la route. Ils auraient été écartés alors par les gendarmes et le véhicule aurait passé, sans autre incident.

Dans les milieux militaires alliés, on souligne que les véhicules militaires ne sont soumis à aucun droit de regard des fonctionnaires allemands.

### Vive réaction de la presse allemande

BONN, 16 (A.F.P.). — De nombreux journaux allemands reproduisent, samedi matin, sous de gros titres, des dépêches relatives à l'incident qui s'est produit, entre gendarmes français et douaniers allemands, au poste frontière de Schweigen (Palatinat).

La « Koelnische Rundschau » (organe du chancelier Adenauer) annonce sur trois colonnes: « Incident sérieux à la frontière franco-allemande. La légion capture dix-neuf Allemands. Un convoi français transportant des recrues pour la légion étrangère force le passage de la frontière. »

Les journaux affirment que, dans l'autocar conduit par des gendarmes français, avaient pris place dix-neuf « militaires » soupçonnés par les autorités allemandes d'être de jeunes Allemands revêtus de l'uniforme fran-

çais, à la suite de leur engagement dans la légion.

Les employés de douane qui demandent à vérifier l'identité de l'un des voyageurs, se seraient heurtés au refus des gendarmes, ceux-ci faisant valoir que seuls des civils pourraient être soumis au contrôle de fonctionnaires fédéraux au passage de la frontière.

(Lire la suite en dernières dépêches)

## Théoricien de la monarchie, fougueux polémiste, grand écrivain

# Charles Maurras est décédé hier matin

à l'âge de 84 ans dans une clinique de Tours où, sortant de prison, il était entré il y a quelques mois

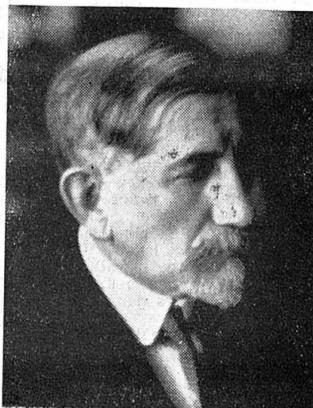
M. Charles Maurras, qui fut pendant de longues années l'éditeur du journal royaliste l'« Action française » et qui fut un des grands écrivains français de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, est mort dimanche matin à 8 heures d'une crise d'urémie dans une clinique de Tours.

A son chevet se trouvaient M. Jacques Maurras, son neveu, et M. François Daudet, son fils. Depuis plusieurs jours, M. Charles Maurras, très fatigué, avait dû s'aliter.

### Une carrière féconde

Issu d'une vieille famille provençale, Charles Maurras était né à Martigues le 20 avril 1868.

Il fit ses études au Collège catholique



Charles Maurras.

d'Ax-en-Provence. Très tôt, la littérature le passionne et, à 17 ans, il vient à Paris.

Disciple de Mistral, il fonde en 1891, avec Moréas et Raymond de la Tailhède, l'« Ecole romane française ». Il collabore aussi aux « Annales de philosophie chrétienne », à la « Gazette de France », à la « Cocarde », que dirige Maurice Barrès.

Ses premiers livres sont consacrés à sa petite patrie ou aux poètes Théodore Aubanel et Jean Moréas. En 1895, il publie « Le chemin du Paradis », en 1902, « Les amants de Venise ». En 1906, l'« Avenir de l'intelligence ». Maurras défend en littérature le retour au classicisme et dénonce les excès du romantisme. Il ne tarde pas à devenir chef de

file de sa génération. Et nombreux sont les écrivains de son temps — même parmi ceux qui devaient s'écarter de lui par la suite — qui subissent son influence, qui s'exerça également sur une grande partie de la jeunesse contemporaine. C'est que son talent, nourri de culture hellénique et latine — il eut pour la Grèce une véritable passion et l'un de ses premiers livres est intitulé « Antinea » — de même que la rigueur de son raisonnement donnent à tout ce qu'il écrit un éclat particulier. Surtout, il est profondément poète et deux de ses recueils de vers, la « Musique intérieure » et, dernièrement, la « Balance intérieure », sont particulièrement célèbres.

### De la littérature à la politique

Mais Maurras est attiré très tôt par la politique. Il transpasse ses vues littéraires dans le domaine de la vie civile. Avec l'« Enquête sur la monarchie », il devient le théoricien non point comme on l'a dit d'une doctrine préjudant au totalitarisme moderne, mais de ce qu'il nomme l'empirisme organisateur. Il pense que chaque pays a sa forme de régime traditionnelle et, pour la France, il la voit dans la monarchie héritaire et décentralisée. Il préconise

de ce sens le nationalisme intégral et, sur le plan social — il a dénoncé avec force dans l'« Avenir de l'intelligence » la prédominance de l'argent sur l'intelligence — il rejoint les idées corporatistes de La Tour du Pin.

Homme d'action, Maurras ne se contente pas de cette position théorique. Il fonde en 1908 avec Léon Daudet l'« Action française », qui, trente-cinq ans durant, jouera un rôle important dans la vie politique de la France. Dès lors, polémiste incisif et vigoureux, Maurras sera vivement combattu. Il n'hésite point à payer de sa personne.

### Un demi-siècle de polémique

Il mène une violente campagne contre Dreyfus, organise de nombreuses manifestations, comme celles qui aboutirent à l'institution de la Fête de Jeanne d'Arc, etc.

Créateur de la « Ligue d'Action française », il inspire les « Camelots du roi », mêlés, entre 1920 et 1939, à toutes les bagarres estudiantines. Toutefois, à la suite de divers incidents qui se produisirent lors de ces manifestations, la dissolution de la ligue est prononcée en 1936.

(Lire la suite en 7<sup>me</sup> page)

## Le patriote et l'écrivain

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Les lettres françaises sont en deuil. Charles Maurras est mort dans sa 84<sup>ème</sup> année dans une petite chambre de la clinique Saint-Grégoire, près de Tours, où il avait été hospitalisé au lendemain de sa libération conditionnelle le 7 mars dernier.

Jusqu'au dernier jour, et l'on pourrait dire jusqu'à la dernière minute, Charles Maurras sera demeuré fidèle à lui-même et ni la détention qu'il a subie pendant six ans, ni la disparition de sa chère « Action française », ni même l'indifférence grandissante de la jeunesse à l'égard de ses idées n'avaient en rien diminué son ardeur ou altéré la sincérité et la fougue de ses convictions.

Ceux qui l'ont approché au soir de cette longue existence peuvent en témoigner : jamais Maurras ne s'est incliné ou n'a même accepté le verdict qui l'avait frappé et la veille même

de sa mort, il ne pensait vraiment qu'à une chose : obtenir la révision du procès inique instruit hâtivement contre lui au lendemain de la libération et ce sont ses propres paroles « rentrer chez lui la tête haute » comme un bon Français qu'il était.

Le destin en a décidé autrement, mais ceci ne veut pas dire que le verdict soit sans appel et ce qui a été refusé au vivant sera peut-être accordé au mort. En tout cas, si la justice des hommes ne veut revenir sur la sentence prononcée, le tribunal de l'Histoire ouvrira un jour le dossier Charles Maurras et ce jour-là, les passions étant apaisées, il ne restera sans doute plus grand-chose des accusations absurdes de trahison portées contre le vieux lion monarchiste. Maurras aussi, on ne le répète jamais assez, fut et demeure un des plus grands écrivains et un des plus grands poètes de la France contemporaine.

M.-G. G.

## Mort du célèbre compositeur de chansons Vincent Scotto

PARIS, 16 (A.F.P.). — Le compositeur Vincent Scotto, qui vient de mourir à Paris, était né à Marseille en 1876, d'une famille d'origine napolitaine.

Sa première chanson, « La petite Tonkin », créée en 1906, fit le tour du monde et le succès de Joséphine Baker, qui la renouvela vingt ans plus tard. Il en avait, depuis, écrit quatre mille autres, dont la dernière, « Le bal des voyous », fut primée à Deauville en août dernier, lors des éliminatoires du grand prix de la chanson.

Vincent Scotto était l'auteur également des paroles et de la musique d'une soixantaine d'opérettes dont les plus célèbres sont « Les gangsters du château d'If », « Un de la Cannetière », et plus récemment « Violettes impériales » et « La danseuse aux étoiles ».

Deux cent cinquante films musicaux ont en outre été tournés sur ses livrets de Vincent Scotto.

Plusieurs chanteurs français lui doivent aussi leur succès et, notamment, Tino Rossi, dont il avait écrit la première chanson « Un violon dans la nuit ». Puis ce furent « Oh ! Corse, Me d'amour », « Veni, veni, ah ! canta mi », « Marinella », etc.

Pour Maurice Chevalier, il avait écrit « Prosper » et, pour Joséphine Baker, « J'ai deux amours ».

Vincent Scotto, demeuré très marseillais dans ses inspirations, était « monté » à Paris en 1897 et resta fidèle toute sa vie au même appartement. Toutes ses chansons furent écrites sur la même petite table tachée d'encre, « à la fois, disait-il, par attachement au passé et par superstition ».

L'aménité et la gentillesse de Vincent Scotto étaient proverbiales à Paris.

## L'expédition suisse à l'Everest sur le chemin du retour ?

LA NOUVELLE-DELHI, 16 (A.F.P.). — Selon des informations de presse de Kathmandou, citant des sources « en contact constant avec les ascensionnistes », l'expédition suisse de l'Everest aurait pris le chemin du retour.

Les informations ne précisent pas si le Dr Gabriel Chevalley et ses compagnons ont atteint le sommet, ou s'ils ont échoué dans leur tentative.

Selon des informations antérieures, l'expédition était parvenue au camp VII, à moins de 600 mètres du sommet, et les conditions atmosphériques étaient alors favorables.

## Un avion de transport s'écrase sur une colline en Corée

Les 44 occupants ont été tués

TOKIO, 16 (Reuter). — Le commandement des forces américaines des Nations Unies en Extrême-Orient annonce que, vendredi, un avion de transport s'est écrasé sur une colline, située à 30 km. à l'est de Séoul, et que 44 personnes ont été tuées.

Le bimoteur avait à bord 37 soldats des Nations Unies qui rentraient de congé, du Japon. L'équipage comprenait sept hommes. Les débris de l'appareil ont été retrouvés samedi matin.

## Treize morts dans un second accident d'aviation

TOKIO, 16 (A.F.P.). — Il est probable que 13 personnes ont péri, dans un accident d'aviation qui s'est produit la nuit de samedi à dimanche, à 500 mètres au large de la côte orientale de Corée, annonce le Q. G. de la Far East Airforce.

L'appareil, un C-46 de transport, ayant 16 passagers et 4 membres d'équipage à bord, est tombé à la mer, aussitôt après avoir décollé. Sept survivants ont été recueillis par un bateau de pêche coréen deux jours après minuit.

A midi (heure locale), dimanche, en dépit des recherches effectuées par des avions, des hélicoptères, un destroyer et un patrouilleur, aucun autre survivant n'avait été trouvé.

Le C-46 effectuait la liaison entre deux bases aériennes de Corée du Sud.

## Plus de cent tonnes de bombes sur des voies ferrées

TOKIO, 16 (A.F.P.). — Des bombardiers américains ont attaqué, la nuit de samedi à dimanche, des voies ferrées et un centre de ravitaillement, dans la région de Hamhung, sur la côte orientale de Corée. Plus de cent tonnes de bombes ont été larguées sur ces objectifs. D'autres appareils alliés ont attaqué des positions communistes sur la ligne de front.

D'autre part, des bâtiments de la marine des Nations Unies ont poursuivi leurs bombardements de la zone portuaire de Wonsan. Trois trains de ravitaillement ennemis, qui circulaient entre Tancheon et Songjin, ont notamment été atteints par le tir des navires de guerre alliés.

## Le terrorisme dans la Régence

### Quatre soldats tués en Tunisie

GABES, 16 (A.F.P.). — Deux camions de militaires ramenant à la caserne des militaires permissionnaires, ont essuyé plusieurs coups de feu à la sortie du village de Menzel.

On compte 4 morts et 4 blessés.

**ENCHÈRES**  
OFFICE DES FAILLITES DE NEUCHÂTEL  
**Enchères publiques de bétail**  
Vendredi 21 novembre 1952, dès 15 heures, l'Office des faillites vendra par voie d'enchères publiques, au domicile de M. Otto Meier, Rouillères 7, la Coude, CINQ GENESSES, de 24 à 27 mois dont quatre sont indemnes de tuberculose et une réagissante. La vente aura lieu au comptant, conformément à la loi fédérale sur la poursuite et la faillite.

OFFICE DES FAILLITES  
**IMMEUBLES**  
Etude de MM<sup>es</sup> Clerc, notaires  
4, rue du Musée, Neuchâtel, tél. 5 14 68

à vendre une villa locative au Mail  
comprenant trois appartements (deux de quatre chambres, un de trois chambres), salle de bains, chauffage central par étage, dépendances et jardin. Vue imprenable. Pour tous renseignements et visiter, s'adresser à ladite Etude.

A vendre au Val-de-Travers  
**boucherie - charcuterie**  
avec immeuble et matériel. Entrée au gré du preneur. Prix intéressant. — Adresser offres sous chiffres P 6790 N à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre dans le vignoble une  
**MAISON**  
de construction ancienne, mais en très bon état, à conditions avantageuses. Adresser offres écrites sous A. N. 636 au bureau de la Feuille d'avis.

**A vendre à Peseux**  
dans quartier tranquille, avec vue imprenable, une villa familiale de trois chambres à l'étage, au rez-de-chaussée grand local pouvant être aménagé en atelier. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à Q. E. 634 au bureau de la Feuille d'avis.

de quatre ou cinq pièces. Faire offres écrites sous A. B. 553 au bureau de la Feuille d'avis.  
**DEMANDER A LOUER**  
appartement

On demande une  
**sommelière**  
(débutante admise). — Hôtel du Cheval Blanc, Colombier.

On cherche un  
**domestique de campagne**  
Italien pas exclu. Entrée par date à convenir. — S'adresser à Otto Stauffer, les Tilleuls, Lignéres.

On cherche personne minutieuse pour travaux ménagers et de couture, sachant bien réparer le linge de maison et les vêtements. Pas nécessaire de savoir faire la cuisine. Gages à convenir. — S'adresser sous chiffres P 6932 N à Publicitas, Neuchâtel ou Tél. 7 15 17.

Pendant votre temps libre augmentez votre salaire de  
**100.- à 150.- par mois**  
par une occupation accessible. Pour la trouver, écrivez sans engagement à SOG, Rozon 5, Genève.

A louer petite chambre chauffée. Bellevaux No 3. Tél. 5 35 91.  
**CHAMBRES**

La Direction des téléphones de Fribourg engageait, pour la révision mécanique et électrique des appareils téléphoniques, quelques  
**MÉCANICIENS**  
Conditions : Nationalité suisse ; âge maximum 28 ans ; apprentissage complet de mécanicien, de mécanicien en fine mécanique ou d'électro-mécanicien, avec quelques années de pratique appropriée. Offres : Les offres de service, manuscrites, accompagnées du diplôme de fin d'apprentissage, des certificats concernant l'activité professionnelle, de l'acte de naissance et d'origine, du livret de service militaire et d'une photo-passeport, sont à adresser, jusqu'au 30 novembre 1952, à la Direction des téléphones de Fribourg.

**RÉGLAGES**  
Réglages plats sont à sortir régulièrement. — Adresser offres écrites à X. P. 643 au bureau de la Feuille d'avis.

ETABLISSEMENT DE PRODUITS COSMÉTIQUES cherche pour tout de suite des  
**VOYAGEURS CAPABLES**  
pour la visite des parfumeries, drogueries, pharmacies, etc. Veuillez faire offres avec prétentions de salaire (photographie jointe) sous chiffres OFA 10.614 L à Orell Füssli-Annonces, Lausanne.

Fabrique de parfumerie cherche pour tout de suite  
**voyageuses expérimentées**  
pour la visite de la clientèle particulière. Possibilités de gain de Fr. 1000.— à Fr. 1500.— par mois. Offres avec photographie et curriculum vitae sous chiffres OFA 10.613 L à Orell Füssli-Annonces, Lausanne.

Atelier de mécanique de précision engagerait un  
**mécanicien spécialisé sur fraisage**  
pour entrée immédiate. Personnes capables, possédant de bonnes références, sont priées de faire leurs offres à Mme Vve Félix Rollier, la Neuveville.

sortant des écoles, habile et travailleuse, serait engagée immédiatement pour apprendre une belle partie de l'horlogerie. Rétribution immédiate, 1 fr. 30 à l'heure. Vacances payées. Adresser offres écrites à D. E. 624 au bureau de la Feuille d'avis.

ayant bonne formation est demandé pour entrée immédiate dans un bureau en ville. Adresser offres écrites à U. D. 597 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un  
**domestique de campagne**  
Italien pas exclu. Entrée par date à convenir. — S'adresser à Otto Stauffer, les Tilleuls, Lignéres.

Suisse allemand, avec enfants, cherche place de  
**VACHER**  
ou maître valet. Certificats à disposition. Date d'entrée: 1er janvier 1953 et appartement au soleil désiré. Adresser offres écrites à W. S. 642 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune dame se recommande pour  
**journées de repassage**  
et heures de ménage. — Adresser offres à case postale 482, Neuchâtel.

Office de Crédit  
**SALLAZ Versoix (Genève)**  
Qui placerait  
**1000 à 2000 fr.**  
pour l'extension d'un atelier mécanique ? Adresser offres écrites à L. B. 641 au bureau de la Feuille d'avis.

Office de Crédit  
**SALLAZ Versoix (Genève)**  
Qui placerait  
**1000 à 2000 fr.**  
pour l'extension d'un atelier mécanique ? Adresser offres écrites à L. B. 641 au bureau de la Feuille d'avis.

... Et que vous voyagez ...  
par mer, par airs, sur terre :  
**L'UNION**  
Compagnie d'assurances depuis 1828  
**Assure PARTOUT**  
... Votre Vie, et vos affaires  
Agence générale pour le canton :  
**RENÉ HILDBRAND**  
13, faubourg de la Gare, Neuchâtel  
Tél. 5 44 63

**Jeu 20 novembre à 20 h. 15**  
au CERCLE NATIONAL  
Séance d'orientation sur les  
**Votations fédérales**  
1. Maintien temporaire d'un contrôle des prix M. P.-R. Rosset, conseiller national  
2. Ravitaillement du pays en céréales M. J.-L. Barrelet, conseiller aux Etats  
**Votations cantonales**  
3. Abrogation de l'article 70 de la Constitution M. P.-A. Leuba, conseiller d'Etat  
4. Octroi d'un crédit pour les bâtiments universitaires M. Paul Rognon, conseiller communal, député  
M. P.-R. Rosset, recteur de l'Université et député  
Invitation cordiale à tous  
Association patriotique radicale  
Neuchâtel

**GRAND MATCH AU LOTO des chasseurs**  
Sociétés Cantonale et Diana  
Jeudi 20 novembre, à 20 heures précises  
**au Cercle libéral**  
SUPERBES QUINES :  
Chevreuils, lièvres, canards, lapins, poulets, etc.  
PREMIER-TOUR GRATUIT

**LOCATION VENTE** Tél. 8 23 76  
**Machines à laver automatiques**  
Pour votre jour de lessive, nous vous offrons une machine à laver électrique ou hydraulique, en location, rendue et reprise à domicile, pour 7 f.  
MARCEL SCHWALD, rue Ernest-Roulet 6c, PESEUX

Comme ils sont bien repassés disent nos clients en prenant possession des vêtements qu'ils nous ont confiés pour le nettoyage chimique ou la teinture. Notre nettoyage à sec vous assure tout naturellement un travail soigné, mais nous voulons une attention toute spéciale au repassage des vêtements. Vous aurez des vêtements propres et bien repassés si vous nous les confiez au nettoyage chimique et à la teinture. Vous pouvez en même temps utiliser notre  
**SERVICE DE RÉPARATION**  
qui répare, transforme, retourne, stoppe artistiquement tous vos habits à des prix très avantageux. Sur demande, notre service à domicile cherche et livre sur cintres par le No tél. 5 59 70.

**Haesler SERVICE-RÉPARATIONS**  
Terreux 7 NEUCHÂTEL  
1er étage (ascenseur)  
Nettoyage chimique ultra-moderne et rapide (3 jours).

Toujours le plus malin...  
**VALAIS**  
... il a choisi le VALAIS  
Nombreuses stations admirablement équipées. 20 stations, 41 téléphériques, 6 téléphériques. Puncularia, chemins de fer de sports, etc.  
MORGINS 1400 - 2200 m. Tous les sports. Magnifique terrain. E.S.A. à côté. Prix réduits en janvier.  
CHAMPEY - Planchaux 1055 - 1400 m. La station en vogue pour les sports d'hiver. Bolet, neige et gâté.  
VERBIER 1500 m. 24 hôtels et pensions. Skis. Installation moyenne en décembre 8 h. en février 40 h. Le Téli-Express et le téléski de MÉRAN vous ouvrent en quelques instants la porte de la « Haute Route ».  
Par le téléphérique RIDDES - ISERABLES aux magnifiques champs de ski des Mayens de Ridde et des Zablons. Traversées sur Verbier, Nendaz, etc. Téléski.  
MAYENS DE RIDDES 1500 m. (par téléphérique) Accès : téléphérique et auto postale. Pension Edelweiss. Tél. (028) 4 74 73. Téléski.  
MONTANA - VERMALA 1550 m. Tous les sports d'hiver. Ski, patin, hockey, curling, hula, bob. Bureau de Renseignements Tél. 5 24 79.  
GRANS S/RIERE 1500 - 1600 m. Antenne, ski, sports, gâté. Prix des Fr. 60.- tout compris.  
LOECHE LES BAINS 1441 m. Sports d'hiver et cure de bains. Bon terrain. Installations sportives. Bur. de Ren. Tél. (027) 5 41 19.  
SERMAY 1400 m. Le plus vaste région de ski des Alpes, en plein soleil. Piste standard. E.S.A., dir. G. Perron. Belles excursions. Les trains Zermatt - Riffenberg - Gornergrat à 8100 m. Téléskiage Blaubard à 2800 m., skis à 2500 m. Excursions de ski en haute montagne. Billets de vacances, abonnements, prospectus.  
RIFFENBERG 2500 m. Le paradis de la neige et du soleil. Plus méridionale que Lugano. Hôtel ouvert du 15 XII au 15 V. Dir. J. Stöppler.  
SAAS-FEE 1800 m. Gâté. Netg. Solei. E.S.A. Skis. Patinoires. Courses de luges. Route automobile. Garages. Hôtels de tous rangs. Châlets. Bureau de Renseignements Tél. (028) 7 04 64.

**Prévenez les refroidissements**  
en portant des vêtements imperméabilisés  
La plupart des tissus s'y prêtent très bien et nous avons dans ce domaine une longue expérience.  
NETTOYAGE CHIMIQUE ET TEINTURERIE mode STORAGE, PLISSÉS IMPERMEABILISATION  
NEUCHÂTEL: Sous l'Hôtel du Lac - USINE - Montor - Tél. 5 31 83

Attention N'attendez pas la neige pour faire RETOURNER votre manteau d'hiver ou mi-saison chez le tailleur de la  
**CLINIQUE D'HABITS**  
Immeubles Chaussures Royal - Tél. 5 41 23  
RETOURNAGE : Manteaux 68.— Complètes 78.— Costumes dame 75.—  
MADAME... pour vous et votre fille, adressez-vous au TAILLEUR spécialiste, qui RETOURNE et RECOUPE un complet de votre mari, pour vous faire un magnifique costume, pour le prix de 88.—  
Confiez au tailleur vos vêtements à nettoyer ainsi que toutes Réparations et Stoppages  
REMISE à votre taille et transformations de vêtements échus par héritage  
PITTELOUD, tailleur.  
**olivetti**

Avant l'hiver faite vérifier vos lunettes Une bonne vue facilite de beaucoup votre travail Adaptation précise chez  
**ANDRÉ PERRET**  
opticien  
Epancheurs 9 Neuchâtel

A vendre un équipement de hockey (sans patins), 50 fr. arêtes, fixations Kandahar, 190 cm., 50 fr., skis d'enfant, fixation junior, avec bâton, 140 cm., 20 francs. — Saars 24.  
**AUTO-ÉCOLE**  
Enseignement théorique et pratique  
**ANDRÉ WESSNER**  
Lisersons 9 - Tél. 5 46 89  
Autorisé par l'Etat

la prairie son assiette sur le pouce à Fr. 2.— Spaghetti bolognaise Salade  
**A VENDRE**  
A vendre un superbe aspirateur à bas prix. S'adresser à Henri Meuret, Seyon 36.

**Choucroute cuite**  
BOUCHERIE  
**R. Margot**  
A vendre violon entier, revisé par MM. Jacot, luthiers, aux Bayards. S'adresser : C. Steiner, rue de Neuchâtel 9, Peseux. Tél. 8 18 04

Roquefort français H. Maire, rue Fleury 16  
**AVIS MÉDICAUX**  
**Dr Quinche**  
Maladies des enfants et des nourrissons  
**DE RETOUR**  
**D' V. SCHLAEPI**  
Oculiste  
ABSENT jusqu'au 19 novembre  
**DEM. A ACHETER**  
On cherche à acheter 4 CV « Renault » d'occasion. A la même adresse à vendre une « Lambretta »  
Tél. 7 51 73.  
On cherche des skis pour dame en très bon état. S'adresser à Tél. 5 37 10.  
On cherche des patins vissés No 36, ainsi que VIO-LON 1/2. Demander l'adresse du No 637 au bureau de la Feuille d'avis.

Je suis acheteur de bois en grumes de toutes essences spécialement  
**noyer**  
O. Urwyler, Marin  
Tél. 7 53 92

**REMERCIEMENTS**  
Monsieur et Madame Henri PAREL-GIRARDET, au Locle, Mademoiselle Amélie PAREL, au Locle, remercient très sincèrement toutes les personnes qui, en ces jours de tristesse, les ont entourés de leur affectueuse sympathie. Ils les prient de croire à leur profonde gratitude.  
Le Locle, le 14 novembre 1952.

Madame Ernest STEUDLER, ses enfants et petits-enfants, très touchés par toutes les marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, remercient sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part. Un merci spécial pour les envois de fleurs.  
Fontaines, le 17 novembre 1952.

La famille de Mademoiselle Elisabeth LEPRINCE remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.  
Cressier, 15 novembre 1952.

FEUILLETON  
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »  
**Celle qu'on n'attend pas**  
ROMAN  
par  
**ALIX ANDRÉ**

— Ah ! cette nuit aussi ? murmura lord Ruthery.  
Elle inclina affirmativement la tête, surprise que son compagnon accordât une telle importance à ces détails.  
— Vous n'êtes pas peureuse, n'est-ce pas, mademoiselle ? interrogea lord Ruthery, avec un sourire forcé.  
— Pas le moins du monde, mylord.  
— Et vous savez parfaitement que ces bruits sont produits par des rats et non par le fantôme que chaque vieux manoir d'Ecosse se doit de posséder ?  
L'institutrice se mit à rire :  
— Je n'ai point une imagination aussi folle.  
Il parut soulagé.  
— Si je vous pose ces questions, assura lord Ruthery, c'est que les domestiques, toujours prompts à donner aux plus simples incidents un sens mystérieux, s'étaient persuadés l'un l'autre de l'origine... surnaturelle de ces bruits. Lady Hélène a habité ces pièces, elle est morte. Il

n'en faut pas davantage pour que les esprits s'égarent. Or, je sais combien ces sornettes, venues aux oreilles de Gerald, l'ont irrité. Voilà pourquoi je vous mets en garde contre la contrariété que le renouvellement de telles rumeurs lui causerait. La jeune fille avait écouté lord Ruthery avec un étonnement de plus en plus marqué. Les premières phrases échangées entre eux lui laissaient attendre une conversation plus importante, plus grave, et son accent dut en trahir quelque chose quand elle répondit :  
— Tranquillisez-vous, mylord. Ce n'est pas moi qui parlerai jamais à lord Harlington du fantôme de Dark-Castle et lui donnerai l'occasion de s'emporter contre l'imagination, les vaines terreurs, la crédulité.  
Lord Ruthery parut satisfait.  
— Ah ! laissons cela, dit-il d'un ton enjoué. Nous nous sommes bien égarés !  
Et il poursuivit, sans pouvoir, toutefois, reprendre le ton léger du début :  
— Donc, mademoiselle, je comptais vous demander un service : celui de m'aider à mettre quelque ordre dans cette bibliothèque. Vos connaissances sont assez étendues, et les loisirs que vous laissez l'instruction de William assez fréquents, pour vous permettre de me seconder d'une manière efficace.  
— Vous pouvez commencer pendant mon absence. Les volumes doivent être rangés par nom d'auteur, dans

l'ordre alphabétique. Pour ceux qui sont très précieusement, tout autour de la balconnade, voici la clef qui permet de les déplacer. Comme vous le constaterez, le rebord qui court le long de chaque rayon se rabat au premier tour, permettant de saisir et de retirer les ouvrages.  
Sans un mot, Grâce reçut, des mains de lord Ruthery, un petit anneau auquel s'attachait une clef.  
— Il est probable que vous serez dérangée de votre travail, reprit le compagnon de Grâce. Lord Gerald séjourne volontiers dans cette pièce, qui communique avec son propre bureau, et lorsqu'il se trouve à Dark-Castle, il y prend parfois le thé avec moi. Je pense que cette particularité ne vous déplaît pas.  
Toujours cette même intonation qui semblait donner aux mots un double sens et causait à Grâce une sensation de malaise.  
La jeune fille inclina la tête.  
— Je ferai en sorte, mylord, que ma présence ne soit une gêne pour personne.  
Il la regarda avec une expression admirative.  
— Vous êtes stupéfiante ! Pas une seconde, vous n'oubliez votre rôle !  
— Pas une seconde, en effet, convint Grâce avec ironie.  
— Ah ! autre chose encore. Mais je vous avoue être un peu gêné et ne point oser...  
Cette fois, Grâce sourit. L'étrange situation dans laquelle elle se trouvait avait ses moments amusants.

— Osez donc, mylord.  
— Voici, lord Gerald a horreur, je crois, des femmes dont l'unique, ou même le principal souci, est de se parer ; et, à ce sentiment, le souvenir de lady Hélène n'est pas étranger. Cependant, il apprécie l'élegance. Pourrai-je, sans vous blesser, vous suggérer d'échanger contre d'autres cette robe sombre que vous avez portée dès le premier jour ?  
Une légère rougeur monta au visage de Grâce. Depuis qu'elle avait fait l'abandon de ses bagages, cette robe était la seule qu'elle possédait. Et, bien qu'elle fût de la même taille que la véritable Grâce Fabrière, la jeune fille éprouvait une insurmontable répugnance à se servir des vêtements contenus dans les malles de la disparue.  
— Je m'excuse encore, insista lord Ruthery, pour qui l'émotion de Grâce n'était pas passée inaperçue, croyez que votre intérêt seul...  
— J'en suis persuadée, mylord, interrompit-elle d'une voix glaciale. Craignant d'avoir dépassé la mesure permise, elle voulut se reprendre. Mais lord Ruthery ne paraissait pas être offensé par la sécheresse de sa réponse, tout au plus surpris et affligé.  
— Allons, murmura-t-il, ne trouvant sans doute rien qui puisse prolonger la conversation, à bientôt. Je vous laisse.  
Et, avec un geste circulaire qui désignait toute la pièce :

— Souvenez-vous que vous êtes ici chez vous.  
Il tendit la main à Grâce, puis, à pas vifs, se dirigea vers la petite porte qui conduisait aux autres pièces du rez-de-chaussée et disparut.  
Demeurée seule, Grâce resta quelques instants immobile, les yeux à terre. En elle, la stupeur qu'avait fait naître les paroles du vieux lord, au sujet de lady Hélène, ne se dissipait point. Et si, devant son compagnon, elle avait lutté pour le dissimuler, cet émoi prenait maintenant sa revanche et la submergeait toute.  
Qui était-elle, grand Dieu ? Quel visage, aux yeux de lord Ruthery, évoquait son propre visage ? Quelle force de bien ou de mal devait-elle représenter ? Quel drame, quel secret, quel espoir se trouvaient liés à sa présence ? Vers quel but, enfin, cheminait-elle, par des sentiers aussi obscurs ?  
Dans son découragement révolté et impuissant, Grâce, sans même s'en apercevoir, serrait les poings. A la douleur qu'elle éprouva à la main droite, la jeune fille se souvint de la clef confiée à ses soins. Elle desserra les doigts, la regarda pensivement. Un instant distraites de leur préoccupation, ses pensées se tournèrent vers la tâche que lord Ruthery lui avait confiée. Elle aimait trop les livres, elle éprouvait trop d'admiration pour les belles reliures à peine entrevues pendant ses brefs séjours dans la bibliothèque, pour que la perspective de ce travail lui déplût.

Sans doute aurait-elle à manier des éditions rares et précieuses, celles qui, en quelque sorte, étaient séparées des autres.  
Après les avoir évoquées, Grâce ne sut pas résister au plaisir d'aller, pour la première fois, les admirer de près.  
Elle gravit l'escalier, dont la belle rampe à sculptures se continuait par une balustrade ceinturant la galerie. Mais comme elle atteignait celle-ci, la porte par laquelle lord Ruthery s'était éloigné s'ouvrit et le vieux lord lui-même, suivi de lady Ethel, apparut.  
Ensemble, le père et la fille, se dirigeant vers le hall, traversaient la bibliothèque. Le premier s'apprêtait sans doute à monter en voiture et lady Ethel l'accompagnait. Arrivé devant le bureau, le voyageur s'empara de ses gants, qu'il y avait laissés, et, tourné vers sa compagne :  
— Vous n'avez rien oublié, Ethel ?  
Pas d'autres courses dont vous désiriez me charger ?  
Sa voix était ironique. Nul doute que la jeune fille ne lui eût déjà fourni une liste fort longue de commissions.  
— Non, c'est bien tout. Quand rentrez-vous ?  
— Dans trois, quatre jours... Probablement à la fin de la semaine.  
(A suivre.)

# Pensez

à faire réserver dès maintenant vos

**CADEAUX  
POUR LES FÊTES**

Choix superbe à tous les rayons  
Que des articles de qualité  
à des prix très intéressants

**Savoie-  
Petitpierre S.A.**

RUE DU SEYON NEUCHÂTEL

**GRANDS MAGASINS  
AUX Amourins  
NEUCHÂTEL**

*Toujours avantageux*

**AMORA**  
LA MOUTARDE DE DIJON  
*La plus vendue en France*

Incomparable pour exciter l'appétit

Le tube de 110 gr. Fr. 1.- (forte et mi-forte)



## Les mois pauvres en soleil

entement notre force de résistance et nous exposent aux différents malaises inhérents à cette saison. Ils résultent d'une déficience de l'irradiation solaire; l'organisme ne reçoit pas l'appoint nécessaire en vitamines indispensables. Les constitutions robustes n'en souffrent pas; par contre, les personnes de nature délicate — et plus spécialement les enfants — peuvent en subir le contre-coup.

Voici une méthode prophylactique à la fois simple et agréable:

PRENEZ CHAQUE JOUR 2 A 6 DRAGÉES VI-DE-A SUIVANT L'ÉTAT GÉNÉRAL ET LES CONDITIONS D'ALIMENTATION

LA VITAMINE D contribue au bon développement du squelette et de la dentition.

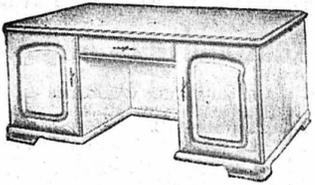
LA VITAMINE A rend les muqueuses résistantes aux infections et prévient ainsi les maladies de refroidissement.

VI-DE-A WANDER au lieu d'huile de foie de morue est donc indiqué à tous les âges pendant la saison pauvre en soleil. Même les petits croquent les dragées avec plaisir, parce qu'elles ont un goût de chocolat.

Flacons de 50 dragées Fr. 3.20  
Toutes pharmacies et drogueries



DR. A. WANDER S.A. BERNE



Depuis Fr. 245.- déjà vous pouvez obtenir un beau bureau ministre.

Un très beau choix vous est présenté par

**J. Skrabal S.A.**  
Fabrique de meubles - Pesex

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

« Vanguard »  
11 CV 1952, à vendre avantageusement. Carrosserie Droz, Vauseyon. Tél. 5 25 55.

### ALLIANCES



Classiques et fantaisie  
BIJOUTERIE  
HORLOGERIE  
**STAUFFER**  
rue Saint-Honoré 12  
Neuchâtel

A vendre un  
**manteau  
de fourrure**

ayant été peu porté, taille moyenne, bonne occasion. Demander l'adresse du No 632 au bureau de la Feuille d'avis.

**Noix  
nouvelles**

5-10 kg. Fr. 1.30 par kg. plus port et emballage. Pedriotti G., Bellinzona.

**OPTIQUE-PHOTO**  
**Rabus**  
Voilà comme tout le monde le voit  
**Voir RABUS c'est bien voir**

**ART RELIGIEUX**  
Mlle JACOB  
Oratoire 3  
rez-de-chaussée

**Après-Ski  
pour messieurs.**



chaudement doublé de peluche. Semelle crêpe. Modèle à fermeture éclair. **49.80**

Chaussures  
**Populaires Bally**  
Neuchâtel Rue du Seyon

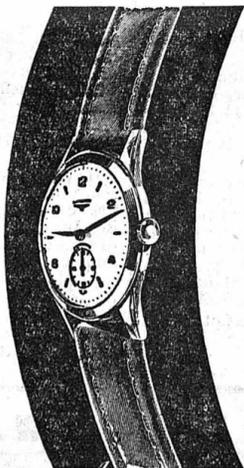


*J'ai failli attendre!*

a dit un jour Louis XIV, en montant dans son carrosse. Le fondateur de l'Etat moderne connaissait déjà l'importance de la précision.

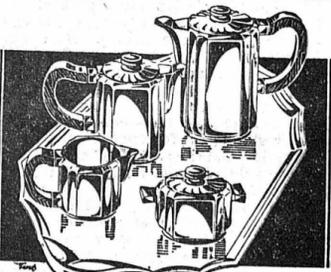
L'homme d'aujourd'hui doit dominer le temps. Pour avoir l'esprit libre, il se confie à la précision de la « Longines Automatic » dont la bien-facture et la solidité s'allient à la distinction.

**LONGINES**  
*Automatic*



Or 18 carats depuis fr. 590.-  
acier depuis fr. 240.-

*Automatic*



Services à thé et à café argentés - nickelés - étain

★ Plats à hors-d'œuvre

★ Légumiers - Plats argentés - nickelés

★ le choix — la qualité

**Gollberner**  
& Co  
PLACE DU MARCHÉ - NEUCHÂTEL

Place du Marché - Neuchâtel  
Timbres neuchâtelois

## Votation cantonale des 22 et 23 novembre

L'UNIVERSITÉ, avec ses quatre cents étudiants, a une grande importance économique pour le canton de Neuchâtel.

**OUI**

VOTEZ

NOTRE ARTICLE VEDETTE...  
**VELOURS DE LAINE**  
PURE LAINE

spécialement indiqué pour  
**JUPES - COSTUMES - MANTEAUX**

Largeur 140 cm. **1280** le mètre

**AU LOUVRE**  
*La Nouveauté SA*  
NEUCHÂTEL

En vente chez :

- P. MATTHEY Rue du Seyon 5, Neuchâtel
- E. MICHAUD Place Purry 1 >
- H. PFAFF Place Purry 7 >

# LES SPORTS

## Bâle, sur la touche, cède la première place à Young Boys, vainqueur de Bellinzzone

### En ligue nationale B, Bienne perd le contact avec le groupe de tête constitué par Malley et Lucerne

#### Ligue A

Le derby des prétendants qui, à Berne, mettait aux prises Young Boys et Bellinzzone, s'est terminé par la victoire de l'équipe locale. Les Bernois prennent, en tête du classement, la place des Bâlois qui n'ont pas disputé de match de championnat hier.

De par sa défaite, Bellinzzone n'a pu rester dans le groupe de tête, et occupe maintenant la première place du groupe de deuxième position.

Deux des éléments les mieux placés de ce second groupe, Fribourg et Grasshoppers, étaient opposés hier à Fribourg. Les locaux l'ont emporté, ce qui vaut aux Sauterelles de retomber à la dixième place. Chaux-de-Fonds et Zurich qui flentent match nul avec Lugano et Lausanne gagnent chacun deux rangs, et laissent les deux derniers places à Locarno et à Berne.

Fribourg - Grasshoppers	3-1
Locarno - Granges 4-5	
Lugano - Chaux-de-Fonds	5-5
Servette - Berne	2-0
Young Boys - Bellinzzone	3-1
Zurich - Lausanne	2-2

MATCHES		BUTS	
J.	G.	N.	P.
Young Boys	9	7	2
Bâle	8	6	2
Servette	9	7	1
Bellinzzone	9	5	1
Fribourg	9	4	2
Granges	9	4	1
Lugano	9	2	4
Chasso	8	2	3
Lausanne	9	2	3
Grasshoppers	9	2	3
Ch-de-Fonds	9	2	2
Zurich	9	1	3
Locarno	9	2	1
Berne	9	1	3

#### Ligue B

En ligue nationale B, Malley et Lucerne n'ont eu aucune peine à maintenir leurs positions respectives.

Par contre, Bienne, qui jouait pourtant sur son terrain, s'est fait battre par Soleure. Bienne perd ainsi le contact avec les leaders.

Cantonal a réussi le match nul avec Winterthur (4me), ce qui confirme les progrès accomplis par les Neuchâtelois. Malheureusement pour eux, leur situation au classement ne s'est pas améliorée. Au con-

traire, Cantonal perd encore un rang, car Soleure a réussi l'exploit de battre Bienne, ce qui lui vaut de passer devant le club neuchâtelois. Arau, grâce à un match nul avec Wil, partage maintenant la dernière place avec Zoug, sévèrement battu par Malley.

Bienne - Soleure	1-2
Lucerne - Saint-Gall	4-1
Malley - Zoug	6-0
Wil - Arau	1-1
Winterthur - Cantonal	1-1
Young Fellows - U.G.S.	1-1

MATCHES		BUTS	
J.	G.	N.	P.
Malley	9	7	1
Lucerne	8	7	1
Wil	8	4	3
Winterthur	8	5	1
Bienne	9	5	1
Schaffhouse	8	4	1
Saint-Gall	9	4	1
Urania	8	3	1
Soleure	9	2	2
Cantonal	8	1	3
Young Fell.	8	1	4
Zoug	8	1	1
Aarau	8	1	1

#### Coupe suisse

Chiasso - Erlikon, 7-1.  
Bâle - Helvétia, 10-0.

#### Première ligue

Forward - Montreux, 1-0.  
Martigny - U. S. Lausanne, 1-2.  
Sion - La Tour, 3-2.  
Yverdon - Central, 3-0.  
Porrentruy - Nordstern, 1-1.  
Saint-Imier - Moutier, renvoyé.

#### Deuxième ligue

Fleurier I - Bienne II, 6-3.  
Aegerten I - le Locle I, 0-3.  
Nidau I - Neuveville I, 1-5.

#### Troisième ligue

Saint-Blaise I - Comète I, 1-3.  
Neuveville II - Fontainemelon I, 1-2.

#### Juniors A

Couvet I - Béroche I, 3-0.  
Fleurier I - Saint-Blaise I, 7-0.

#### Concours du Sport-Toto

1 2 x 1 1 x 2 1 1 x x x

## MALLEY-ZOUG 6-0 (3-0)

De notre correspondant sportif de Lausanne :

Terrain recouvert de 10 cm. de neige. Arbitre, M. Kellerhals, de Bâle, ferme et bon. Buts marqués par Monti, Guhl (3), Monnard, Pittet. L'équipe lausannoise s'est présentée dans sa composition standard. Les visiteurs remplaçaient deux des leurs par des juniors.

Etant donné l'état de la pelouse on pouvait craindre que l'équipe la plus scientifique n'en pâtît et ne fût mise en échec. La première demi-heure laissait planer quelque doute à cet égard. Les visiteurs se montrèrent très entreprenants durant cette période. Les chances furent assez égales. Toutefois, alors que la défense locale faisait montre d'une réelle maîtrise, que les demis locaux amorceaient des combinaisons qui allaient devenir fatales à leurs adversaires, les arrières alémaniques donnèrent assez vite des signes d'essoufflement. Vers la fin de la première mi-temps leurs demis eurent de la peine à tenir le rythme.

En revanche, en avant, le compartiment gauche se montra très souvent incisif et dangereux.

Au demeurant, le résultat final est trop dur pour les vaincus. Ceux-ci eussent mérité de sauver l'honneur et « d'en prendre » quatre tout au plus. Quoi qu'il en soit, la formation du plus petit de nos cantons paraît avoir assez de bois pour conserver sa place en ligue B.

Cela dit, il convient de relever la nouvelle performance du club de tête. C'est une machine aux rouages qui tournent sans heurt. Peut-être est-elle un peu longue à se réchauffer, à trouver son régime. Mais une fois que la mise au point est faite, rien ne paraît devoir lui résister. Tous les éléments qui la composent sont dignes de mention. Dimanche, il convient de citer à l'ordre du jour deux avants : Monnard pour son labeur incessant, ses ruses, son habileté, Guhl, extrêmement subtil dans toutes ses interventions et dont les réflexes furent foudroyants. B. V.

#### GYMNASTIQUE

## René Winteregg remporte la demi-finale du championnat cantonal aux engins

A Neuchâtel, dimanche matin, les individuels neuchâtelois étaient réunis pour disputer la demi-finale du championnat cantonal aux engins. Cette rencontre devait également permettre l'attribution du challenge Roger Guyot, challenge qui se dispute par groupes, comprenant chacun trois gymnastes de catégorie A et trois gymnastes de catégorie B.

Cette demi-finale des individuels s'annonçait très disputée puisque seulement six dixièmes de points séparaient les trois premiers du classement, à savoir Winteregg, Carminatti et Dérens.

Aux barres parallèles, nous assistons à du beau travail. Winteregg et Dérens obtiennent un 9,80 mérité, alors que Carminatti suit avec 9,70.

En général, la bête noire de nos gymnastes, le cheval-arçons est le deuxième appareil. Winteregg, en belle forme, obtient un 9,70, Carminatti 9,60, alors que Dérens ne fait que 9,30. Mais aux anneaux, ce dernier se reprend et obtient la meilleure note, 9,80. Très régulier, Winteregg fait 9,70 et le Neuchâtelois Waldvogel 9,60.

Ajouté comme exercice supplémentaire pour cette demi-finale, l'exercice à mains libres est l'avant-dernière épreuve. Winteregg n'a pour ainsi dire pas de défaillance et sa note de 9,80 est méritée. Waldvogel nous présente du beau travail et est gratifié également de 9,80, alors que Dérens et Carminatti sont taxés d'un 9,70.

Une belle volonté anime Winteregg qui réussit à la barre fixe 9,90.

A la suite d'une défaillance dans son fleurier, Dérens fait 9,60, de même que Waldvogel.

La catégorie B nous a montré que les jeunes suivent très bien leurs aînés. Signalons spécialement le Chaux-de-Fonds Aubry et les deux gymnastes du Val-de-Travers, Senn et Fivaz.

Le magnifique challenge par groupe fut à nouveau gagné pour une année par l'équipe du Val-de-Travers avec 237,40 points contre 231,70 à celle de la Chaux-de-Fonds.

Voici le classement individuel :

Catégorie A.	
1. R. Winteregg, Couvet, 48,90 ;	2. Ch. Dérens, la Chaux-de-Fonds, 48,20 ;
3. A. Carminatti, Môtiers, 47,90 ;	4. R. Waldvogel, Neuchâtel-Ancienne, 47,00 ;
5. F. Carminatti, Môtiers, 45,80 ;	6. G. Sutter, la Chaux-de-Fonds, 44,50 ;
7. M. Rutti, la Chaux-de-Fonds, 42,40.	
Catégorie B.	
1. J.-P. Aubry, la Chaux-de-Fonds, 48 ;	2. J. Senn, Couvet, 47,60 ;
3. R. Fivaz, Couvet, 47,20 ;	4. P. Burri, Colombier, 45,50 ;
5. G. Mallard, la Chaux-de-Fonds, 45,30 ;	6. B. Depliere, la Chaux-de-Fonds, 45,20 ;
7. F. Mayer, Neuchâtel-Ancienne, 42,70 ;	8. M. Matthey, Colombier, 42 ;
9. F. Jacot, Dombrèsson, 41,20 ;	10. B. Burri, Colombier, 41,30 ;
11. H. Petteilli, Môtiers, 41,20.	

#### BOXE

### Vic Teweel battu

Samedi, à Johannesburg, le champion du monde des poids coq Vic Teweel qui mettait en jeu son titre a été battu par k.o. au premier round par l'Australien Jimmy Carruthers qui devient ainsi le nouveau détenteur du titre.

## Servette-Berne 2-0 (1-0)

De notre correspondant sportif de Genève :

Les deux équipes se présentent aux Charmilles, sous les ordres de M. Buchmüller (Zurich) et devant 5000 spectateurs, dans des formations passablement remaniées. Servette doit, en effet, remplacer ses deux arrières titulaires, Neury et Gyger, indisponibles pour quelque temps encore, par Kolly et Dutoit. Les visiteurs remplacent de leur côté trois éléments blessés ou malades, soit Liechti, Schmidt et Martin I. Leur bon ailier gauche, l'ex-Veveysan Fesselet, n'est également pas de la partie.

Les Bernois sont les premiers en action et inquiètent Parlier. Mais, sur une contre-attaque bien menée, c'est Fatton — déporté à l'aile droite — qui ouvre la marque.

Berne reste dangereux, bien que légèrement dominé par Servette, et procède par de rapides échappées. Fatton est très dangereux dans toutes ses actions, mais le gardien bernois Pelozzi est également très à son affaire. A la 27me minute, un beau tir de Fatton est dévié du bout des doigts par Pelozzi.

Parlier relâche quelques balles fa-

ciles, et les Bernois forcent à leur tour l'allure. Puis, sur un nouvel et dangereux essai de Fatton, Pelozzi renvoie « in extremis » dans les pieds de Pasteur, mais ce dernier hésite et manque la réalisation du point.

En seconde mi-temps, Berne fait un très gros effort pour tenter d'obtenir une égalisation qui sent à sa portée. La partie s'anime, les attaques se font dangereuses de part et d'autre.

A la 16me minute, sur coup franc tiré à 25 mètres au moins, Fatton ajuste un tir magnifique qui pénètre directement dans l'angle supérieur du but bernois ! Les Genevois pressent alors les Bernois dans leurs derniers retranchements et obtiennent quatre corners d'affilée. La défense bernoise est servie, à plusieurs reprises, par la chance. Berne joue avec un courage remarquable et ses avants tirent à deux reprises sur les montants des buts servettiens. Mais les visiteurs, qui bénéficient souvent de la forme brillante de leur gardien Pelozzi, ne réussissent pas à obtenir le but d'honneur qu'ils auraient mérité.

O. M.

## Young Fellows-Urania 1-1 (0-0)

De notre correspondant sportif de Zurich :

Il fait froid mais le terrain est en bon état.

L'équipe zuricoise a été renforcée par Lusenti qui opère inter-droit. Son incorporation a donné à la ligne d'avants plus de mordant et de cohésion. Young Fellows a fourni hier une bonne partie. Il y a, en effet, fort longtemps que les Zuricois n'avaient pas « affiché » une forme pareille alliée à une énergie de bon aloi.

Quant aux Genevois ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes en pratiquant un football varié ; les joueurs manient le ballon adroitement et quelques mouvements d'ensemble ont été excellents dans l'exécution. Les joueurs de Frontenex sont combattifs, leurs avants sont bien emmenés par Stefano I qui possède un remarquable shot. Le tort des Genevois a été de vouloir percer chaque fois par le centre.

La défense zuricoise a réduit dans l'œuf les attaques des visiteurs qui étaient rarement en bonne position pour tenter leur chance. Certes Stefano a tiré maintes fois, mais des tirs pris dans les 20 à 30 mètres, même bien dirigés, n'avaient guère de chance d'être efficaces.

Donc, une première mi-temps sans but mais où les Genevois ont dominé territorialement parce que plus mobiles et plus rapides.

La deuxième mi-temps vit un but de Siegenthaler à la 67me minute, sur centre de Bartsch. Ce n'est que huit minutes avant la fin que Rey ayant commis un foul dans les seize mètres, Stefano I transforma le pénalty et mit les deux équipes à égalité.

Partie équilibrée et résultat équilibré.

L'arbitrage de M. Surdez, de Delémont, laissa souvent à désirer. Ky.

## Cantonal fait match nul avec Winterthur 1-1 (0-0)

(De notre envoyé spécial)

Winterthur : Koblet ; Schöni, Gremminger ; Schwander, Horlamus, Ugolini ; Berger, Fink, Scheller, Busenhardt II, Pastega II.

Cantonal : Luy ; Farina, Erni ; Vogelsanger, Lanz, E. Studer ; Kauer, Hartmann, Guillaume, Gauthey, Grossmann.

Arbitre : M. P. von Wartburg.

Lors des dernières rencontres entre les deux clubs l'année passée, le score avait été deux fois en faveur des Neuchâtelois. Le club local, sur son terrain qui se présentait hier au début en parfait état, voulait une revanche et l'a presque obtenue.

D'emblée le jeu est rapide et tant que le terrain est encore gelé, le contrôle de la balle peut se faire normalement. Les Neuchâtelois dominent largement au début mais n'arrivent pas à marquer. Le rapide ex-Luganais Kauer fait de belles feintes et étoupe par ses démarrages rapides qui hélas demeurent sans résultat, les Gauthey et Guillaume manquant de décision devant les bois de Koblet.

Les Zuricois réagissent dangereusement par Fink et Scheller qui tirent à la 15me minute par-dessus la cage défendue brillamment par Luy, qui évita par la suite à son équipe une défaite presque consommée. Deux minutes plus tard Luy sauve « in extremis » en corner un tir boté par Pastega II, puis à la 20me minute bloque, en plongeant, un coup franc des 16 mètres splendidement tiré par Fink. Winterthur augmente la pression et se révèle fort dangereux dans ses rares descentes, tandis que du côté neuchâtelois les demis construisent intelligemment par Lanz, mais les avants veulent entrer dans les buts zuricois la balle au pied ! On assista rarement du côté de Cantonal à un tir direct. Tous les corners furent bottés avec une rare maîtrise par Kauer et Cantonal aurait dû mener à la mi-temps avec deux ou trois buts d'écart ; seulement il n'y avait jamais un réalisateur au bon endroit. La défense neuchâteloise où Erni fournit une partie remarquable avait fort à faire pour déblayer le terrain et Luy pour sa part anéantit maint shot dangereux.

On change de ballon à la mi-temps, le terrain étant devenu lourd. On assiste à une belle descente par

Scheller et Fink dont le tir passe tout près des bois neuchâtelois, puis le ballon envoyé d'un coup de tête va s'écraser sur la latte des buts de Winterthur. A la 22me minute, le dangereux avant de Winterthur Scheller est fauché dans le carré des réparations et doit être temporairement évacué du terrain.

Fink tire en force sur Luy qui retient, mais laisse échapper le cuir que Fink n'a aucune peine à pousser dans les buts. Ci : 1 à 0 pour Winterthur. Une minute plus tard Fink redescend et l'on croit au 2 à 0, lorsque Luy sauve de justesse. Depuis cet instant, Cantonal attaque continuellement, le cuir se promène des demis aux avants et vice versa, mais les tirs au but, dès les 16 mètres, furent oubliés ! A la 35me minute, sur un coup franc magistralement botté par Lanz, Hartmann parvient à égaliser. Et la partie se termine par une descente extrêmement dangereuse de Pastega II qui se fait cueillir le cuir des pieds par un plongeon de Luy.

Cantonal aurait dû vaincre, mais la ténacité des locaux chez qui l'Allemand Horlamus, Fink et Scheller furent les grands ténors, ne leur permit pas de réaliser des buts presque tout faits.

Félicitons pour terminer une fois encore Luy qui hier avait l'effort d'un gardien national, Erni toujours aussi sûr, Lanz, constructeur intelligent ainsi que Kauer, Hartmann et Grossmann qui furent de gros travailleurs, malheureusement fort peu secondés par Gauthey et Guillaume.

A noter l'arbitrage parfait de M. von Wartburg. J.-J. K.

## Fribourg-Grasshoppers 3-1 (1-0)

De notre correspondant sportif de Fribourg :

Le temps froid n'a pas empêché plus de 4000 spectateurs de se rendre au stade Saint-Léonard.

La question se posait : quelle serait la réaction de Fribourg face à Grasshoppers, qui, malgré les déboires du début, revient en grande forme ?

Le résultat prouve que les Fribourgeois n'ont pas l'habitude de se laisser impressionner, et, partant, ont redoublé de cran et d'énergie. Pourtant dans le courant de la deuxième mi-temps nous étions un peu sceptique sur l'issue de la rencontre. Grasshoppers, battu par deux à zéro, mit en branle toutes ses batteries et accusait les locaux. Mais c'était peine perdue, car Doudoug fit des prodiges et la défense repoussait toutes les attaques. Cette phase dura un

quart d'heure environ, pendant lequel les Sauterelles sauvèrent l'honneur. C'est principalement durant ce laps de temps que nous pûmes reconnaître la vraie physiologie du club zuricois.

La victoire fribourgeoise est due plus au travail acharné de ses joueurs qu'à la technique. C'est avec beaucoup de satisfaction que l'on peut remarquer chez les « noir et blanc » une condition physique parfaite. Toutefois il manque encore, chez certains éléments, la rapidité dans les interventions.

L'on peut reprocher au Grasshoppers de concentrer toutes ses attaques sur Ballaman. Celui-ci, étroitement marqué par Weil, ne put travailler à l'aise. Ce fut en fait la cause principale de la défaite zuricoise. M. R.

## Zurich-Lausanne 2-2 (1-0)

De notre correspondant sportif de Zurich :

Cette partie s'est déroulée devant 6500 personnes.

Du côté lausannois, Rey remplace à l'aile droite Eschmann et, du côté zuricois, Haug joue en lieu et place d'Eckert, blessé.

A la 5me minute, les Vaudois doivent « encaisser » un but marqué par Lehrieder par suite d'une sortie imprudente de Stuber.

Les Zuricois sont très en verve et font excellente impression. Le « onze » local semble s'être retrouvé. La première mi-temps fut en faveur des locaux et Stuber dut intervenir, avec succès d'ailleurs, à maintes reprises. Les trois chevronnés de l'attaque vaudoise, Glisovic, Friedländer et Antenen ne brillèrent guère, leurs passes étaient mal ajustées, leurs interventions tardives.

Les choses allèrent beaucoup mieux au cours de la deuxième mi-temps. Les visiteurs se firent dangereux et attaquèrent sans cesse les bois de Weiss ; la défense locale, pourtant solide et habile, fut passée à plusieurs reprises. Lausanne se reprit sérieusement et ce fut à leur tour de dominer.

Un coup franc pris à 25 mètres et tiré par Friedländer est renvoyé faiblement par Weiss et Mauron se faulillant parvient à marquer, obtenant ainsi une égalisation parfaitement justifiée.

Et c'est ce moment-là que choisit Bocquet pour faire un foul inexécutable contre Haug. Le jeu devint dès lors houleux et dur. Comme cela était inutile ! Heureusement que M. Guidi, de Bellinzzone, garda la partie bien en mains.

Les deux équipes se démenèrent pour arracher la victoire, mais les Lausannois, plus jeunes et plus frais, serrent le jeu. Vraiment les visiteurs jouent avec volonte et chacun en met un sérieux coup. Weiss est constamment alerté par des tirs de Glisovic, Friedländer et Antenen qui se retrouvent en fin de partie.

Puis c'est Lehrieder qui marque pour ses couleurs à la 76me minute seul à trois mètres devant Stuber et sur mécontente des deux arrières vaudois. Ci : 2 à 1.

Zurich repart mais c'est aux Vaudois de s'imposer jusqu'à la fin et Rey, à la 82me minute, parvient à rétablir l'égalisation.

Résultat juste et belle fin de partie. Ky.

## PATINOIRE DE NEUCHÂTEL

Mardi 18 novembre, à 20 h. 30

RENCONTRE INTERNATIONALE

# MILAN

avec ses Italo-Canadiens contre :

# YOUNG SPRINTERS HC.

PRIX DES PLACES :

Assises Fr. 4.—  
Debout Fr. 2.—

Location :

Places assises et debout :  
Tabacs Pattus, tél. 5 48 79  
Places debout : Jika-Sports  
et Robert-Tissot Sports  
Pesoux : Droguerie Roulet

**Votation cantonale  
des 22 et 23 novembre**

« Le peuple neuchâtelais a toujours su consentir les sacrifices nécessaires pour ses écoles. »

**OUI**

**VOTEZ**

Signé : Camille Brandt conseiller d'Etat.

**Il vaut la peine de les examiner...**

Les appareils de radio modernes sont équipés d'un instrument d'enregistrement et de reproduction du son et d'un tourne-disques. Ils doivent pouvoir être complétés le moment venu par un récepteur de télévision et devenir ainsi de véritables appareils de « variétés chez soi » aux multiples possibilités.

Seuls les appareils Recordophone et Video-Recordophone, devenus si rapidement célèbres, tiennent aujourd'hui déjà compte des réalités de demain, de sorte qu'ils gardent leur valeur pendant des dizaines d'années. C'est pourquoi, avant de choisir un nouvel appareil de radio, nous vous recommandons de lire la brochure « Les aristocrates de la radiotechnique » et le livre Recordophone « Ce que disent les enthousiastes ». Ces deux imprimés vous seront envoyés gratuitement sur simple demande par

Radio *Steiner*

Radio-Steiner S. A.  
Berne, 4, rue de l'Hôpital. Tél. (031) 2 92 11  
Lausanne, 25, Valentin. Tél. (021) 22 57 33



**POUR MESSIEURS**

Richelieu brun, semelles de caoutchouc ou de crêpe depuis

**2980**

**J. KURTH S.A.**  
Neuchâtel

Pour cause de déménagement

**Schwab Roy, tailleur**

vous offre aux meilleures conditions

**COMPLETS ET MANTEAUX**

sur mesure ou confection sur mesure  
Musée 5 - Tél. 5 21 28

**olivetti**

Rien ne vaut un bon lit chaud

Duvets Traversins Oreillers

Beau choix de couvertures de laine

Prix avantageux

A la maison spécialisée

**AUCYGNE & Buser fils**  
Faubourg du Lao 1 - Tél. 5 26 46  
NEUCHÂTEL

**Fred. KUNZ** TAPISSIER-  
DÉCORATEUR

vous présente une collection étendue et étudiée de tous les tissus d'ameublement, pour tous les styles

Reps, velours, faille, taffetas moires, satin antiques, satins rayés, brochés, lampas, chintz, cretonnes, toile de Jouy, etc.

LES PLUS BEAUX TISSUS DE FRANCE  
COLOMBIER, Château 4. Tél. 6.33.15 - 6.35.57

**SAINDOUX**

pur porc

Fr. 1.25 le 1/2 kg.

BOUCHERIE  
**BERGER-HACHEN**

**TAPIS! TAPIS! TAPIS!**

**BENOIT - Maillefer 20**  
Tél. 5 34 69

**QUALITÉ CHOIX**

A l'étage, prix d'étage - crédit  
Présentation à domicile sans engagement  
On réserve pour les fêtes



Pour les

**VITRINES  
et  
décorations  
DE NOËL**

**PAPIERS  
ET CARTONS  
OR ET ARGENT**

**OUATE  
DIAMANTÉE  
EN ROULEAUX**

**DIAMANTINES  
OR ET ARGENT**

**CARTONS  
ONDULÉS  
DE TOUTES  
COULEURS**

Nouveauté  
américaine  
**Neige**  
en plaques  
et sujets  
découpés

PEINTURE  
**M. Thomet**  
NEUCHÂTEL  
MAGASIN-CLUSE 5

**COUVERTS  
DE TABLE**  
argent massif  
et métal argenté  
depuis Fr. 54.- la dz.

**P. Matthey**  
ORFÈVRE  
HORLOGERIE  
BIJOUTERIE  
RUE DU SEYON 5

Pour  
**NOËL**

offrez un beau chiot  
« Lassie » du Chenil Di  
Nesse Mohinetta, Mont-  
mollin. Tél. 8 19 10.

A vendre des

**BOTTES**

de cuir noir, cousu main  
et bottines d'officier, à  
l'état de neuf, pointure  
No 44. Prix intéressant.  
S'adresser à Clément,  
maître cordonnier, Cent-  
Pas, Corcelles. Tél. 8 11 60

**Gouvre-lits toutes  
teintes** pour lits  
jumeaux  
Choix grandiose chez

**M. Gallier**  
BOUCHERIE

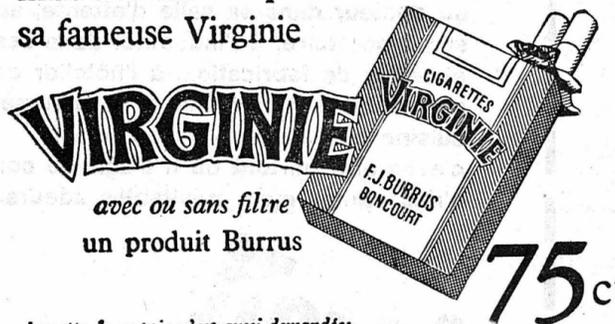
A vendre un jeune  
**fox-terrier**  
de deux mois et demi.  
Tél. 5 14 98.

**A VENDRE**

à l'état de neuf, un  
pousse-pousse gris clair,  
une paire de skis pour  
enfant de 5 à 8 ans, une  
paire de souliers de ski,  
semelles en caoutchouc.  
No 32, une paire de sou-  
liers montants, bruns,  
No 25, une paire de sou-  
liers montants, blancs,  
No 26, un manteau et  
bonnet de fourrure en  
lapin gris clair. S'inscrire  
No 54. Téléphone 5 27 64.



Jean-Louis remplace les carreaux,  
mais rien ne remplacerait  
sa fameuse Virginie



avec ou sans filtre  
un produit Burrus

**75 ct.**

Aucune cigarette de ce prix n'est aussi demandée:  
c'est la preuve de sa qualité.



La nouvelle

**Odhner**  
électrique

surpasse tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour. D'une rapidité incomparable et absolument silencieuse, elle a vraiment été créée pour calculer « les yeux fermés ». Pas de manipulation superflue. Les touches des chiffres ont des hauteurs différentes; elles sont donc consciemment adaptées à la structure de la main. Cela permet un rendement accru sans fatigue. Modèles extrêmement avantageux, construits pour battre tous les records, avec soustraction et solide créditeur directs. Sur demande, nous vous enverrons des prospectus ou vous ferons volontiers une démonstration.

AGENCE

**ROBERT MONNIER**  
MACHINES DE BUREAUX  
NEUCHÂTEL

Basin 10 Tél. 5 38 84

A vendre un très beau  
petit

**chien**

Demander l'adresse du  
No 640 au bureau de la  
Feuille d'avis.

Particulier vend sa

**voiture**

6 CV, 100 fr. par mois.  
Ecrire sous chiffres P.  
57444 Yv. à Publicitas,  
Yverdon.

**Peintures**

Bayon Vincenne, Jeanne-  
ret, Bachellin, Barraud,  
P. Bouvier, A. Locca, L.  
Vonlanthen, Demarta, L.  
Meuron, Theynet. Rue  
Fleury 10, 2me.

L'avis des spécialistes  
suisses et étrangers:

**BERNINA**

*toujours  
en tête du  
progrès!*

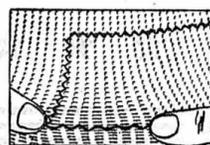


BERNINA offre en outre le plus grand choix de machines à coudre et  
d'instrum. et avec couture zig-zag sur 11 types différents de meubles

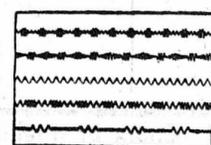
La Bernina coud et reprise sans aucune  
modification de la tension du fil

Voici 3 des 24 avantages BERNINA:

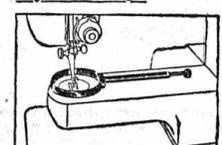
1. La véritable couture zig-zag de la BERNINA ne casse pas. Elle a fait ses preuves des millions de fois dans l'industrie du tricot et chez les particuliers.



2. La BERNINA exécute les points d'ornement les plus variés et passe de l'un à l'autre à votre gré par la simple manœuvre d'un bouton.



3. Le reprises des bas est un jeu d'enfant grâce au tambour à reprises BERNINA. Plus de fatigue dans les doigts pour tendre et guider l'ouvrage.



*Rien n'est plus pratique*

Ce bouton, à portée de la main, facile à manoeuvrer, commande la machine selon votre désir. Il suffit de le tourner pour obtenir instantanément la couture droite ou le point zig-zag du plus étroit au plus large.

Demandez nos prospectus et les renseignements sur nos facilités de paiement en nous envoyant le bon ci-contre

**H. Wettstein**

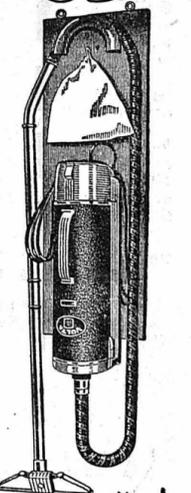
Seyon 16 - Grand-Rue 5 - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 5 34 24

**BON**

Nom :

Adresse :

**VOLTA**



*se tient  
toujours prêt  
à l'emploi*

Un appareil d'un rendement exceptionnel, avec un assortiment d'accessoires parfaits

**Elexa**  
NEUCHÂTEL

Tous les lundis et mardis  
**BOUDIN FRAIS**  
BOUCHERIE-  
CHARCUTERIE  
**R. MARGOT**

**Pneus neufs  
et occasions**

Réparations - Reprofilage  
L. Pollen, Clochetons 4,  
Lausanne. Tél. 24 35 40 -  
24 07 23.

A vendre un  
**bahut sculpté**  
commode galbée de style  
Ebénisterie J. Betteo,  
Coq-d'Inde 5.

# Sus aux mauvaises odeurs!

PICCALI est un nouveau produit qui détruit immédiatement toutes les mauvaises odeurs.

Une simple pression sur le vaporisateur suffit pour éliminer en un clin d'œil n'importe quelle odeur désagréable.

PICCALI n'est pas un parfum proprement dit qui se volatilise facilement. Grâce à sa composition spéciale, ce liquide absorbe littéralement l'air fétide. L'effet neutralisateur de PICCALI est surprenant tant par son efficacité que par sa durée.

PICCALI est absolument inoffensif. On l'emploie déjà avec succès dans de nombreux hôpitaux. Il rend vraiment de précieux services au docteur dans sa salle d'attente, au chimiste dans son laboratoire, à l'industriel dans ses ateliers et salles de fabrication, à l'hôtelier dans son restaurant et même à la ménagère dans sa cuisine ou dans son appartement, c'est-à-dire partout où il s'agit de combattre d'importunes mais inévitables odeurs.

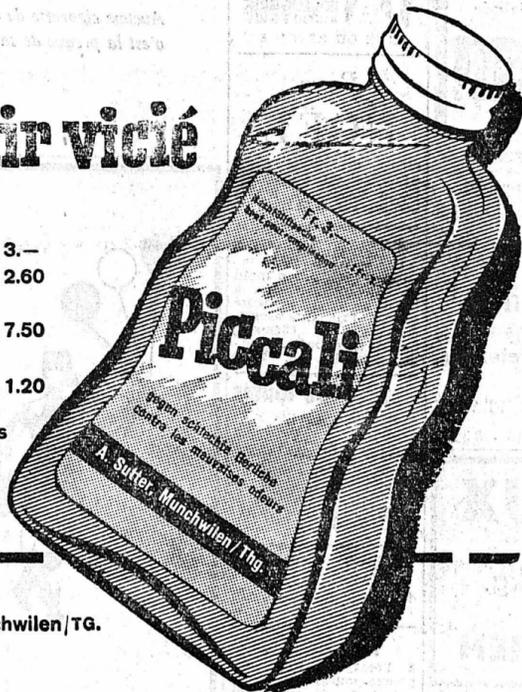
## Piccali

### purifie l'air vicié

pratique et économique

- flacon original Fr. 3.-
- remplissage Fr. 2.60
- bout. de 1/2 lt. pour gros consommateurs Fr. 7.50
- vaporisateur (ne s'achète qu'une fois) Fr. 1.20

En vente dans les drogueries



FABRICANT: A. SUTTER, prod. chim.-techn. Münchwilen/TG.

USEGO

## Café Jubilé

paquet 250 gr. . . . . Fr. **305**  
5 %

fin et aromatique

## Café Pascha

sans caféine

paquet 250 gr. . . . . Fr. **275**  
5 %



USEGO Choix et qualité

# VEL\* fait merveille pour la lingerie délicate

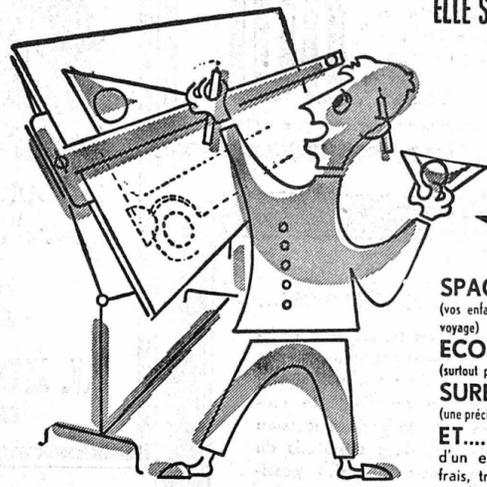
\* Plus besoin de frotter, ce qui use les tissus, plus de dépôt calcaire qui détruit les fibres. Plus de couleurs ternes! Fr. 1.-, 2.50 et 5.50, en vente partout.

Grâce à son merveilleux pouvoir détersif, VEL fait tout le travail en ménageant les tissus au maximum!



Colgate-Palmolive S. A. Zurich

S'IL VOUS FALLAIT VOUS-MÊME CRÉER VOTRE VOITURE, ELLE SERAIT...



**SPACIEUSE**  
(vos enfants, vos amis, aiment à être du voyage)  
**ECONOMIQUE**  
(surtout par ces temps de vie chère)  
**SURE**  
(une précieuse garantie vu le trafic croissant)  
**ET...**  
d'un entretien facile à peu de frais, très confortable, bien suspendue, d'une manœuvre aisée.

un produit **FORD**

TOUS CES AVANTAGES SONT REUNIS DANS LA...



**Zephyr Six 12 CV** Frs. 10.330

DEMANDEZ UNE DEMONSTRATION AUX DISTRIBUTEURS FORD OFFICIELS

Neuchâtel: Grands Garages Robert  
La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois-Rois S. A.  
Le Locle: Garage des Trois-Rois S. A.

Les distributeurs d'autres localités figurent dans l'annuaire téléphonique sous « FORD »  
Délégué: O. GEHRIGER, Zurich

**GRANDS GARAGES ROBERT**  
DISTRIBUTEURS OFFICIELS

NEUCHÂTEL  
Faubourg du Lac 31  
Quai de Champ-Bougin  
36-38

BEAU CHOIX de **POISSONS** et FILETS du lac et de mer

**LENNHERR FRERES**



**545.-**

pour ce magnifique meuble combiné en noyer  
Grand choix d'autres modèles



Arrangements pour paiements

Un petit acompte suffit pour réserver le cadeau de Noël



**DUVETS**

Quelques duvets de magnifique qualité. Prix très bas. F. Notter, Terreaux 3.

A vendre un

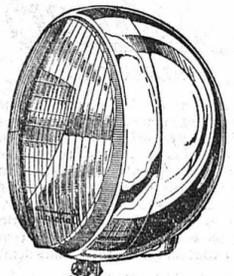
**CALORIFÈRE**

« Eskimo » 153, en parfait état. S'adresser jusqu'à 18 heures, Parc 15, rez-de-chaussée, ou Téléphoner au 5 20 37.

LES PROJECTEURS

## MARCHAL

Virage et



Antibrouillard « 630 »

vous guident sain et sauf à travers la nuit et le brouillard

*Sajfia* GENEVE BERNE ZURICH

En vente dans tous les garages

Votation cantonale des 22 et 23 novembre

« Les recherches de l'UNIVERSITE relatives à l'horlogerie profitent aussi à l'ouvrier horloger. »

# OUI

VOTEZ

Signé: Ad. Graedel, conseiller national.

LA VIE NATIONALE

Deux gangsters condamnés par un tribunal zuricois

Ils avaient attaqué un chauffeur de taxi

ZURICH, 17. — Le tribunal suprême de Zurich a été appelé à juger deux jeunes bandits qui, le dimanche 4 mai 1952, peu avant minuit, avaient cherché à assaillir un chauffeur de taxi. Mais le chauffeur, bien qu'ayant reçu un coup de matraque sur la tête, appela au secours, après quoi les bandits prirent la fuite. Au cours de la nuit même, ils tombaient aux mains de la police. Ils étaient porteurs d'un coup de poing américain, d'un revolver chargé et en tout et pour tout de 70 ct. Il s'agit de Paul Walter, secrétaire d'hôtel, âgé de 21 ans, et de René Rusterholz, relieur, âgé de 24 ans, qui avaient fait connaissance au début de l'année à Berne, comme homosexuels. En mars, ils décidèrent, avec un troisième Suisse, d'émigrer au Canada, mais à Paris, les deux premiers volèrent au taxiiste un chèque qu'ils encaissèrent sur le moyen d'une fausse signature, et qui leur rapporta environ 700 francs suisses. Puis par auto-stop, ils firent un voyage à Marseille, en Afrique du Nord et en Espagne et rentrèrent à Paris. Ils achetèrent des armes et revinrent au pays. C'est alors qu'ils assaillirent le chauffeur de taxi. Paul Walter a été condamné à 4 ans de réclusion, René Rusterholz à 3 ans de la même peine et tous deux à 3 ans de privation des droits civiques.

L'assemblée de l'Union romande de journaux

LAUSANNE, 16. — L'Union romande de journaux a tenu, samedi 15 novembre, à Lausanne, sous la présidence de M. Alfred Nicole, sa 33ème assemblée générale annuelle. En ouvrant la séance, M. Nicole a évoqué la mémoire de M. Jacques Lamunier, décédé le 21 juin dernier. Il a rappelé les très grands services rendus par le défunt à l'Union romande et l'assemblée a décidé de lui conférer, à titre posthume, le titre de président d'honneur. L'assemblée se leva pour honorer la mémoire du défunt président, ainsi que celle de M. André Schnetz, éditeur du « Démocrate », à Delémont, membre du comité. Dans son rapport sur l'année écoulée, le comité se félicite de la création d'une association valaisanne des éditeurs de journaux et examine différents problèmes intéressant la presse romande. Procédant à l'élection du bureau, l'assemblée a élu : MM. Alfred Nicole, Genève, président ; Maro Wolfarth, Neuchâtel, vice-président ; Alfred Journot, Lausanne, caissier ; Jacques Bourquin, Lausanne, secrétaire, et Paul Hertig, Fribourg, membre adjoint ; elle a désigné les représentants suivants des sections cantonales au comité : MM. Albert Trachsel pour Genève, Paul Claraz pour Fribourg, Georges Favre pour Neuchâtel, Guy Gessler pour le Valais, Georges Corbaz pour Vaud et Charles Biedermann pour le Jura bernois. MM. Robert Monnet et Alfred Pétter ont été élus vérificateurs des comptes.

Un avion ravitaillé trois hommes bloqués par la neige

La division de l'aviation et de la D.C.A. communique :

Samedi après-midi, trois hommes, bloqués par la neige dans une cabane située au-dessus de Schuders (Praelatig), sur la Grûscheralp, ont été approvisionnés en denrées alimentaires par un avion militaire. Ces hommes, au cours de cette opération, se mirent en relation avec l'équipage de l'avion et firent savoir, au moyen du code, qu'ils étaient en bonne santé et qu'il n'aurait plus besoin de rien.

Le syndic Magnin dépose un recours au Tribunal fédéral.

Le défenseur de Charles Magnin, syndic de Coisins, a déposé un recours en nullité au Tribunal fédéral contre l'arrêt de la cour de cassation du Tribunal cantonal du 3 novembre dernier qui avait confirmé le jugement rendu par le Tribunal correctionnel d'Orbe, modifiant légèrement la répartition des frais.

Emissions radiophoniques

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h. gymnastique, 7.10, disques, 7.15, inform. et heure exacte, 7.20, propos du matin et refrains, 11 h., musique pour passer le temps, 11.45, Vies intimes, vies romanesques, 11.55, Le samedi de Vendredi, 12.15, Ronald Smith, pianiste, 12.35, disques, 12.45, signal horaire, 12.46, inform. 12.55, Girandole, 13.20, Lella Ben-Sedira, soprano, 13.40, Ernest Ansermet interprète Debussy, Strawinsky et Prokofiev, 16.20, signal horaire, 16.30, de Beromünster : émission commune, 17.30, la rencontre des isolets : Jack d'A. Dauvoil, 18 h., Anecdotes musicales, 18.15, Gaieté genevoise, 18.40, les cinq minutes de l'U.N.E.S.C.O., 18.45, reflets d'ici et d'ailleurs, 19.13, le programme de la soirée et l'heure exacte, 19.15, inform. 19.25, Un Suisse vous parle des Nations Unies, 19.35, le jeu du disque, 19.55, Avec René Dittler et ses camarades de la première expédition au Mont-Everest, 20.10, Enigmes et aventures : l'enlèvement d'Henriette Gallola, par M. de Carlini, 21.10, Lundi soir, 22.30, inform. 22.35, l'Assemblée générale des Nations Unies à New-York, 22.40, pour les amateurs de jazz hot.

Beromünster et télédiffusion

6.15 et 7 h., inform. 7.20, musique variée, 11 h., de Sottens : émission commune, 12.15, Zither, 12.30, inform. 12.40, Concert par le Radio-Orchestre, 13.15, Une œuvre de J.-C. Bach, 13.35, Musique nova, 14 h., concert et conseils, 14.30, Emission radio-scolaire : Gorilla Achilla, 16 h., une lecture, 16.30, Suite anglaise, de J.-S. Bach, 16.55, Une œuvre de Pergolèse, 17.05, L. Neuschwander, soprano, 17.30, Das unsichtbare Orchester, pièce de F. Feld, 18 h., Sonate IV op. 42 de P. Escher, 18.20, Mélodies aimées de Johann Strauss, Monti, Offenbach, F. Raymond, 18.55, Sinfonia da Lied., 19 h., Introduction à la Bible, 19.30, inform. 20 h., Pot-pourri, 20.40, Théâtre : Menschliche Komödie, d'après W. Saroyan, 21.15, boîte aux lettres, 21.30, Symphonie en si bémol majeur No 102, de Haydn, 22 h., chronique pour les Suisses à l'étranger, 22.15, inform., 22.20, Musique contemporaine.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Mort de Charles Maurras

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Par ailleurs, les relations de Maurras avec la Maison de France connaissent des périodes de tension. Il a un démenti retentissant aussi que l'Eglise catholique qui amène Pie XI en 1928 à condamner l'Action française. Treize ans plus tard les passions s'étant apaisées, Pie XII lèvera la condamnation en 1939. En 1936, à la suite de la publication de plusieurs articles concernant la politique de sanctions contre l'Italie dans l'affaire d'Ethiopie, Charles Maurras qui même déjà une vive campagne contre l'entrée en guerre de son pays et en faveur du réarmement, est condamné à huit mois de prison pour « provocation au meurtre » contre des parlementaires favorables à ces sanctions.

La prison et les dernières œuvres

Replié à Lyon, après l'armistice de 1940, Maurras se rallie au maréchal Pétain dont il soutient vigoureusement la politique dans l'Action française. Arrêté à Lyon en 1944, le 13 septembre, il est traduit devant la Cour de justice du Rhône le 24 janvier suivant. Le 27 janvier 1945, il est condamné à la réclusion à perpétuité et à la dégradation nationale pour « intelligence avec l'ennemi ». Il n'a cessé de protester contre ce chef d'accusation, car toute son action, en politique extérieure, a consisté à dénoncer le danger allemand. Maurras est alors interné à la prison de Riom, puis à la Maison centrale de Clairvaux et enfin transféré, en août 1951, à l'infirmerie de la prison de Troyes. Dès octobre 1949, une vive campagne pour la révision de son procès avait été entreprise par quelques périodiques. Appuyée par un certain nombre de personnalités, cette campagne est reprise en août 1950. Sa captivité, d'ailleurs, n'interrompt pas la carrière Maurras polémiste et écrivain. Depuis son incarcération, il a publié sous le nom de Léon Rameau, un recueil de poèmes, « Au-devant de la nuit », sous celui de François Garnier, une « Promotion de Judas », et sous celui de Xenophon III, une « Apologie de Socrate » (1948), enfin, des « Lettres à Gide », puis « Au grand juge de France »,

où il s'attaque à Paul Claudel, et « Conseils à un jeune Français » (1949). Le 7 mars 1952, Charles Maurras fait l'objet d'une grâce médicale. Toutefois, le département d'Indre-et-Loire lui est assigné comme résidence. Aussitôt, dans les premiers jours d'avril, il écrit au président de la République une lettre où il met en cause l'ancien garde des sceaux François de Menthon et qui déchaîne les polémiques. A la Chambre, le gouvernement est interpellé à ce sujet. Charles Maurras avait été élu à l'Académie française en juin 1938 au fauteuil du baltonnier Henri Robert. Son siège est toujours vacant depuis son exclusion en 1945.

EN IRAN

Libération de l'assassin du général Razmara

TEHERAN, 16 (Reuter). — Khalil Tahmasebi, assassin du général Razmara, à l'époque premier ministre de Perse, a été libéré samedi. Il s'est rendu aussitôt chez le chef religieux Abdoul Kashani, président de la Chambre basse. Tahmasebi a bénéficié de la loi d'amnistie votée par cette Chambre et dans laquelle le général Razmara est déclaré « traître à la Perse » pour avoir soutenu les intérêts de l'étranger contre ceux du pays en s'opposant à la nationalisation de la Compagnie anglo-irannienne des pétroles. Cette loi a été signée au début de la semaine par le Shah.

Dissolution de la Cour suprême

TEHERAN, 17 (Reuter). — Faisant usage de ses pleins pouvoirs, le premier ministre Mossadegh a ordonné la dissolution de la Cour suprême d'Iran. Il a en outre demandé au ministre de la justice de procéder à la nomination de nouveaux juges pour une nouvelle Cour suprême.

Un incident franco-allemand

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le « General Anzeiger » (indépendant de Bonn) consacre à cet incident un éditorial dans lequel il établit un rapprochement entre cette affaire, l'enlèvement par les autorités de la zone soviétique du Dr Linse et la protection accordée par les Américains à l'ancien agent soviétique Kemritz, accusé par les Allemands d'avoir livré plusieurs de ses compatriotes aux services russes de sécurité. « Espérons », écrit le journal, que l'incident de Schweigen, les cas Kemritz et Linse, permettront, à la veille du débat capital à l'Assemblée générale sur les traités avec les puissances occidentales, de clarifier la question suivante : « Pour quel pourcentage la souveraineté allemande est-elle effectivement garantie à l'avenir et quel pourcentage les puissances occidentales se réservent-elles ? »

De son côté, M. Fritz Heine, membre du comité directeur du parti social-démocrate, a déclaré : « L'incident à la frontière franco-allemande illustre la façon dont certains milieux militaires français semblent envisager les relations avec l'Allemagne. »

Commentaires de la presse berlinoise

BERLIN, 16 (A.F.P.). — Les journaux d'orientation gouvernementale à Berlin, publient en première page, sous de grands titres, l'incident de Schweigen. La « Tages Spiegel » (sans licence américaine) déclare que les gendarmes français ont ouvert par la violence la frontière allemande aux soldats de la légion étrangère. Il suggère au gouvernement français de désavouer les gendarmes et de s'excuser officiellement à Bonn, pour l'abus de pouvoir de ses fonctionnaires.

Le « Tag », (organe officiel du gouvernement fédéral) parle d'un sérieux incident.

Le « Spandauer Volksblatt » qui, depuis quelque temps, s'est signalé par ses articles violemment antifrançais, écrit :

« L'incident inimaginable de Schweigen n'est pas de nature à atténuer la tension franco-allemande au sujet de la Sarre. Au contraire, on pourrait presque supposer que certains milieux français troublent systématiquement la réconciliation franco-allemande, tout en ayant pleine conscience des graves conséquences de leur action. »

Le journal voit dans l'incident « un coup de poignard dans le dos du chancelier fédéral qui considérerait que l'œuvre de sa vie était la réconciliation entre la France et l'Allemagne ». La « Nacht Depesche » (de tendance

socialiste) écrit de son côté :

« La violence avec laquelle on a fait passer en France un transport de recrues allemandes pour la légion étrangère n'est pas de nature à dissiper les sombres nuages dans le ciel de la réconciliation franco-allemande. »

Les observateurs politiques à Berlin sont frappés du fait que la presse de Berlin-Ouest ait exploité unanimement, comme si elle avait reçu un mot d'ordre, cet incident qui s'est passé à la lointaine frontière française.

L'opinion

des milieux français de Bonn

BONN, 16 (A.F.P.). — L'exploitation sensationnelle par la presse allemande de l'incident du poste frontière de Schweigen a provoqué une vive surprise dans les milieux français de Bonn.

On relève, dans les mêmes milieux, que cet incident minime semble avoir été artificiellement gonflé et présenté par la presse sous une forme parfois insultante pour les autorités d'occupation, comme si l'on voulait déclencher en Allemagne une nouvelle campagne antifrançaise.

Sur le plan juridique, souligne-t-on, la législation en vigueur ne permet pas aux Allemands de contrôler les véhicules militaires. En s'opposant au contrôle des papiers de militaires français, les gendarmes ont agi d'une manière absolument légale et correcte.

M. François-Poncet ordonne l'ouverture d'une enquête

BONN, 16 (D.P.A.). — Le gouvernement fédéral de Bonn envisagerait d'intervenir auprès du haut commissaire de France.

Le groupe parlementaire de l'Union chrétienne démocrate l'a prié de dire ce qu'il pensait faire pour empêcher que des incidents de ce genre ne se reproduisent. Dans sa démarche, il a fait particulièrement mention des Allemands engagés à la légion étrangère et qui passent d'Allemagne en France, dans les conditions qu'illustre cet incident.

M. François-Poncet, haut commissaire de France, a ordonné une enquête.

On déclare, dans son entourage, que la législation allée sur les frontières telle qu'elle a été précisée par le statut d'occupation, est toujours en vigueur et que, par conséquent, les autorités allemandes n'ont pas le droit de contrôler le passage des militaires français dans des véhicules français.

Froid et neige en Europe

LONDRES, 17 (Reuter). — Les informations qui viennent de toute l'Europe annoncent de basses températures et parfois d'importantes chutes de neige.

D'après les informations d'Autriche, il régnait dans le Tyrol un froid inusité pour cette saison, car le thermomètre est tombé à 22 degrés au-dessous de zéro.

Le Hanovre est recouvert d'une épaisse couche de neige. Le trafic n'a pu être repris qu'après que les routes eurent été débarrassées. Copenhague annonce de fortes chutes de neige.

A Bruxelles, il a neigeé pour la première fois dimanche soir. De violentes chutes de neige ont eu lieu dans les Ardennes et en Belgique occidentale.

En Allemagne aussi le froid est vif

HAMBURG, 17 (D.P.A.). — Une vague de froid s'est abattue dimanche et des chutes de neige exceptionnelles sont signalées dans les plines du nord de l'Allemagne. Les trains subissent d'importants retards. La circulation a été en grande partie arrêtée sur les routes par la neige.

Le maréchal Papagos remporte une nette victoire aux élections grecques

ATHÈNES, 17 (A.F.P.). — Les résultats connus des élections grecques indiquent une nette victoire du rassemblement du maréchal Papagos qui remporte la majorité absolue à Athènes, à Corfou, à Serrès, à Thessotie, à Arta, à Janina et à Cavalla, s'assurant ainsi 57 sièges, tandis que le parti du centre Epek gagne au Pirée et à Edessa, s'assurant jusqu'ici 14 sièges.

Dans une déclaration à la presse, le maréchal Papagos vient de presser le télégramme d'avoir répondu à son appel avec tant d'empressement. Cette déclaration confirme l'impression générale que le maréchal aura une forte majorité à la Chambre. Quant au général Plastiras, il a déclaré « attendons les résultats définitifs ».

ENTENTE POLITIQUE EN ITALIE

ROME, 17 (A.F.P.). — Un accord particulièrement important pour le développement futur de la situation politique en Italie a été réalisé par les quatre partis du centre, en vue des élections législatives du printemps prochain.

Aux termes de cette entente qui a été scellée après de laborieuses négociations, les partis démocrate-chrétien, libéral, républicain et socialiste démocrate se sont engagés à soutenir devant le parlement le projet gouvernemental de réforme électorale qui prévoit l'attribution de 65 pour cent des sièges — ou plus exactement 380 mandats sur un total de 590 dans la future Chambre — au parti ou au groupement de partis qui obtiendraient la majorité absolue des suffrages (50,01 pour cent).

L'accord pré-électoral des quatre partis du centre a été déterminé par le souci de faire échec à la pression des partis d'extrême-gauche et d'extrême-droite, et d'assurer la stabilité gouvernementale durant la prochaine législature.

En ITALIE, le roi Frédéric de Danemark et la reine Ingrid sont arrivés samedi soir à Rome. Ils passeront une dizaine de jours en Italie.

AVIS TARDIFS

PAROISSE RÉFORMÉE DE NEUCHÂTEL

Le soir, à 20 h. 15, à la Grande salle des conférences

LE SPORT

Forum, avec M. Kaech, directeur de l'Ecole fédérale de Macolin, et M. Girardet, aumônier de la Jeunesse protestante vaudoise, sous la présidence de Me R. Gafner, vice-président du Comité olympique suisse

Hôtel City, 1. Stock

Heute abend, 20.15 Uhr

Reisen nach Aegypten und Portugal

Filmvorführung von Herrn Emil Staeheli

MADAME !

N'oubliez pas la démonstration de la nouvelle machine à coudre « Sîmdac », 20 ans de garantie, les 18 et 19 novembre chez Nussbaumer P., Moulins 31, Neuchâtel.

AULA DE L'UNIVERSITÉ

Lundi 17 novembre, à 20 h. 15

CONFÉRENCE

de M. Charly GUYOT professeur à la Faculté des Lettres

La Suisse à travers les siècles

vue par des écrivains de France

La conférence sera suivie d'un bref exposé sur la question des bâtiments universitaires. En outre tous ceux qui le désirent pourront visiter le bâtiment de l'Université et recevoir toutes explications utiles.

ENTRÉE LIBRE

THÉÂTRE

Ce soir à 20 h. 30

DANSE

MUSIQUE

Location : Agence STRUBIN

Librairie Reymond, tél. 5 44 66

et le soir à l'entrée

Les socialistes français et la recrudescence de l'activité néo-nazie

PARIS, 17 (A.F.P.). — Au cours de sa séance de dimanche après-midi, le conseil national du parti socialiste a adopté un certain nombre de motions. L'une, concernant l'activité néo-nazie en Allemagne, déclare notamment : « Vivement ému de la recrudescence d'activités des anciens nazis, le conseil national du parti socialiste élève une véhémente protestation contre la tolérance dont elle bénéficie de la part des autorités interalliées, et invite le gouvernement français à effectuer les représentations utiles, tant auprès de la haute commission interalliée qu'auprès de la République fédérale allemande, pour qu'il soit mis un terme sans équivoque à ces activités coupables. »

Dans une autre motion, le conseil national réaffirme l'opposition irréductible du parti socialiste à l'admission de l'Espagne franquiste à l'U.N.E.S.C.O..

La S.F.I.O. contre la politique de M. Pinay

PARIS, 17 (A.F.P.). En conclusion de ses travaux, le conseil national du parti socialiste a adopté une motion de politique générale dans laquelle il réaffirme formellement son opposition à la politique « réactionnaire » du gouvernement de M. Pinay. Enfin, la motion invite le comité directeur et le groupe parlementaire à « refuser toute collaboration avec une majorité de droite qui s'est affirmée de manière continue depuis un an, et à rechercher le regroupement de tous les éléments de la gauche démocratique française sur une politique de progrès social et d'expansion économique conforme aux intérêts des classes laborieuses de la nation ».

CARNET DU JOUR

Université : Aula, 20 h. 15. Conférence de M. Charly Guyot.

Théâtre : 20 h. 30. Danse et musique : B. Monneyron, J. Serry, M. Tschachtli et R. Dobos.

CINÉMAS

Palace : 20 h. 30. Au pays du soleil.

Rex : 20 h. 30. Au cabaret du P'tit zouave.

Studio : 20 h. 30. Rommel, le renard du désert.

Apollo : 15 h. La fille du pulsateur.

20 h. 30. Klim.

Communiqués

La nouvelle revue de Roger Eton à Neuchâtel

Mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21 novembre, au Casino de la Rotonde, la nouvelle revue de Roger Eton, « Bêtises de joie », surpassera encore celle de l'an passé, « Fêtes d'un soir ». Elle marque les dix ans de l'existence de la fameuse production franco-suisse. Les Neuchâtelois ne manqueront pas de venir au rendez-vous que leur donnent les seize Euzé et la troupe de chanteurs, farautistes, parodistes et Roger Eton, enfant de la ville, qui présenteront un programme varié dans un décor de conte de fées.

Les galas Karsenty à Neuchâtel

C'est le mardi 18 et mercredi 19 novembre 1952 que les Galas Karsenty donneront au Théâtre de Neuchâtel « La répétition ou l'Amour puni », l'œuvre admirable de Jean Anouilh, la plus complète réussite de la Compagnie Jean-Louis Barrault au Théâtre Marigny.

LES SPORTS

HOCKEY SUR GLACE

Le tournoi de Bâle

Ce tournoi s'est terminé samedi soir.

En finale pour la troisième place, Riessersee a nettement battu les Diavoli Rossoneri de Milan par 8-4 (2-1, 4-0, 2-3).

Dans la finale pour la première place, Lausanne se heurtait à Bâle. Les Bâlois se sont montrés meilleurs réalisateurs et ont gagné par 3 à 0 (1-0, 2-0, 0-0).

Classement final : 1. Bâle ; 2. Lausanne ; 3. Riessersee ; 4. Diavoli Rossoneri.

Arosa en Allemagne

Samedi soir, à Fussen, devant 5000 spectateurs, Arosa et une sélection allemande ont fait match nul 4-4 (1-0, 3-3, 0-1). Les buts d'Arosa ont été marqués par Uli Poltera (2) et Trepp (2).

Berne en Allemagne

Samedi, à Cologne, le C. P. Berne a fait match nul 3-3 avec Preussen-Krefeld (0-3, 2-0, 1-0). Les buts bernois ont été marqués par Bazzi (2), et Moreland.

CYCLISME

Le Grand Prix de la Méditerranée

La dernière étape, Sciacca-Palerm, 241 km., a donné le classement suivant : 1. Giovanni Corrieri, 8 h. 9' 11" ; 2. F. Magni ; 3. L. Maggini ; 4. F. Coppi ; 5. L. Bobet ; 6. Milano ; 7. Bartali ; 8. Padovan. Tout le peloton a terminé dans le même temps.

Fausto Coppi enlève donc définitivement le Grand Prix de la Méditerranée.

Mesdames, Pour vos soins régulières

HYGIENE INTIME

utilisez : LEUKORIDINE

Leukoridine est également efficace pour le traitement des affections inflammatoires gynécologiques : métrites, vaginites, leucorrhées (pertes blanches). La boîte pour 20 irrigations, Fr. 4.40. En vente dans les pharmacies.

Chronique régionale

JURA BERNOIS

L'« Union des patriotes » publie un manifeste défendant l'union avec Berne

Un « manifeste au peuple suisse, aux peuples du Jura et de l'ancien canton du Grand Conseil et au Conseil exécutif du canton de Berne » vient d'être publié par une « Union des patriotes jurassiens » représentée par MM. René Vuilleumier, député-maire, René Gagnebin, secrétaire de la F.O.M.H., Roland Stähli, instituteur, et Philippe Monnier, directeur de l'Ecole secondaire, tous quatre domiciliés à Tramelan. Le manifeste est signé par 360 personnes, appartenant à tous les partis politiques ou sans parti, de toutes les confessions, représentant les milieux intellectuels, industriels, ouvriers et paysans des districts de Courteray, des Franches-Montagnes, de la Neuveville et de Moutier. Le manifeste affirme notamment que le « Rassemblement jurassien » (mouvement séparatiste) « n'est pas le Jura et ne représente pas le peuple jurassien, et que le Jura ne veut pas de la séparation ». Les signataires proclament qu'il est possible de s'entendre et de se comprendre dans le cadre d'un seul Etat, même si l'on y parle deux langues, que les intérêts du Jura peuvent être défendus à Berne et que l'union avec l'ancien canton est un gage de progrès sociaux. Les Jurassiens, hommes libres sur une terre libre, s'ils doivent parfois défendre des droits légitimes de leur peuple à Berne, ne se sentent pas menacés dans leur foi, ni dans leurs idées, leurs coutumes ou leurs biens. « Ayant confiance dans leurs concitoyens de langue allemande », les signataires du manifeste considèrent « qu'il est possible de résoudre heureusement tous les problèmes qu'implique l'avenir économique et social du peuple jurassien dans le cadre de l'Etat de Berne et ils estiment que le Grand Conseil et le Conseil exécutif du canton ne peuvent accepter le Rassemblement jurassien comme représentant des volontés jurassiennes ». Il convient de rappeler à ce propos qu'au lendemain de la Fête du peuple jurassien, qui eut lieu à Delémont le 7 septembre dernier, le député indépendant bernois Grütter déposa une interpellation demandant au gouvernement de dire notamment « s'il est prêt à reconnaître le Rassemblement jurassien comme partenaire dans des pourparlers sur des problèmes jurassiens ou quels motifs il peut invoquer contre cette idée ». Or, c'est aujourd'hui lundi 17 novembre, que M. Grütter développe son interpellation et que le Conseil exécutif y répondra.

Une mise en garde du « Rassemblement jurassien »

« Le Rassemblement jurassien » publie le communiqué suivant : Nous nous faisons un devoir de mettre en garde la population jurassienne contre une action inopportune qui peut avoir, pour le Jura, des conséquences particulièrement graves. A l'instigation des autorités bernoises, certains citoyens font circuler une pétition dans quelques localités, à seule fin de démontrer que les signataires sont heureux d'être Bernois et qu'ils désirent le demeurer. Le gouvernement bernois espère ainsi être plus à l'aise pour répondre à l'interpellation de M. Grütter sur la question jurassienne. Aussi a-t-il retardé sa réponse. Ceux qui se prêtent à une telle action croient peut-être nuire au « Rassemblement jurassien », mais ils ne font que compromettre dangereusement les intérêts du peuple du Jura. Ils donnent inutilement des gages à Berne et affaiblissent la position du Jura et de ses députés. Ils accomplissent un acte de soumission morale que l'honneur du Jura interdit. Quelle que soit leur opinion sur la solution à donner au problème jurassien, nous concitoyens devons avoir assez de fierté pour s'entendre une action de ce genre, qui risque de faire en Suisse une impression pénible. La question jurassienne ne se règle que par des réalisations positives et tout acte collectif de vaineur à l'égard de Berne ne peut qu'aggraver les difficultés et la faiblesse du peuple jurassien.

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## L'aménagement de la route du pied du Jura au bord du lac de Biemme

### Deux projets sont retenus par l'Etat de Berne : modernisation de la route actuelle ou construction d'une route Nidau-Thielle sur la rive sud

Une entrevue a eu lieu le 7 novembre 1952 à la direction des travaux publics du canton de Berne, entre M. Brawand, conseiller d'Etat, l'ingénieur cantonal et les représentants des communes riveraines, de Biemme à la Neuveville, au sujet de la route du pied du Jura.

On sait que ces communes veulent un intérêt tout particulier à cette importante question et que, si l'on diffère d'opinion sur la nécessité du passage de la route de grand transit au nord ou au sud du lac de Biemme, ces communes sont unanimes à réclamer un élargissement et un aménagement de la route actuelle, qui ne répond plus, et de loin, aux nécessités du trafic.

Les délégations communales étaient conduites par M. Ed. Baumgartner, maire de Biemme. Le représentant de la commune de la Neuveville était M. Paul Andrey, conseiller municipal et directeur des travaux publics.

### Les projets de la route de la corniche et d'autostrade ont été écartés

Après avoir entendu les exposés des délégués des communes intéressées, M. Brawand a déclaré qu'une conférence avait eu lieu, groupant les représentants des cantons de Neuchâtel et de Berne et M. Schurter, inspecteur fédéral en chef des travaux publics, en vue d'étudier la coordination des projets cantonaux. Le projet de haute-route ou « route de la corniche » telle que l'entrevoit la Société pour la protection des rives du lac de Biemme, projet intéressant, certes, mais trop coûteux, a été définitivement écarté. De même, l'aménagement d'une autostrade selon les vues de la Société suisse des routes automobiles, n'a pu être retenu.

### Route sud ou route nord ?

Restent les deux projets suivants : a) établissement d'une route de transit au sud du lac de Biemme, soit en utilisant le tracé actuel Thielle-Nidau, soit

en créant une route entièrement nouvelle ;

b) aménagement d'une route touristique de 7 m. de large, plus deux pistes cyclables de 1 m. 75 chacune (total 10 m. 50) sur la rive nord du lac en élargissant la route actuelle et en créant des trottoirs où la chose est possible. L'aménagement de ces trottoirs, de même que l'acquisition du terrain nécessaire à l'élargissement de la chaussée seraient à la charge des communes intéressées, une aide de l'Etat pouvant toutefois être envisagée dans certains cas.

### Des crédits pour l'élaboration des projets

Les crédits nécessaires ont été alloués pour l'élaboration des projets et des devis et le bureau de l'ingénieur du 3me arrondissement des ponts et chaussées a été chargé de prendre la chose en mains. Dès que ces projets seront au point, de nouvelles entrevues sont envisagées, afin d'étudier la marche à suivre. En effet, il est évident que la Confédération ne pourra subventionner qu'un seul des projets qui lui seront soumis. M. Brawand a toutefois donné aux représentants communaux l'assurance que la route actuelle, l'assureur touristique n'est pas contestée, ne sera pas abandonnée et qu'en cas où la Confédération se déciderait à subventionner la route de transit au sud du lac, l'Etat de Berne pourrait envisager l'aménagement et l'élargissement de la route du nord par ses propres moyens.

(Résumé) — On notera avec satisfaction que l'Etat de Berne répond favorablement aux demandes neuchâteloises tendant à faire aboutir la route sud à Thielle et non à Anet ou à obtenir un aménagement de la route nord actuelle, dont la réalisation amènerait l'Etat de Neuchâtel à moderniser le tronçon Saint-Blaise-Le Landeron. Il va de soi que l'amélioration du tracé actuel de la route du pied du Jura serait, pour notre canton, la solution la plus favorable.

## L'augmentation des poursuites n'est pas un phénomène particulier à notre canton

Le député Jules-F. Joly, constatant la forte progression du nombre des poursuites engagées en 1951 (23,698 poursuites en 1942, 31,189 en 1948, 40,276 en 1951), a demandé au Conseil d'Etat à quoi il fallait attribuer cette situation anormale. Est-elle due à l'abus du crédit, aux ventes à tempérament, aux dettes impudemment contractées ?

Le Conseil d'Etat répond que l'augmentation des poursuites engagées contre des débiteurs qui n'ont pas fait honneur à leurs obligations est un phénomène fort regrettable et qui n'est pas particulier à notre canton. Les mêmes difficultés se rencontrent en effet dans les autres Etats confédérés et, à la connaissance du gouvernement, dans plusieurs pays étrangers où les conditions économiques générales sont pourtant favorables.

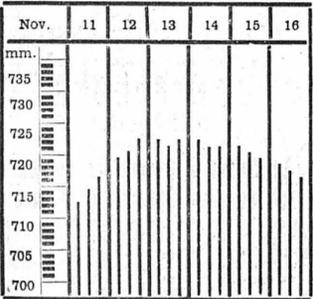
Il résulte de l'enquête faite auprès des offices de poursuites du canton que ces derniers touchent essentiellement des commerçants et des salariés. Un bon tiers des poursuites concernent le non-paiement de contributions publiques. Pour le reste, il s'agit souvent de prestations de loyer et, naturellement, d'achats et d'acquisitions de toutes sortes.

On parle beaucoup du « standard de vie » élevé de notre peuple, encore que certaines branches de notre économie ne soient guère prospères. En revanche, les besoins se sont multipliés et leur satisfaction entraîne à des dépenses non proportionnelles, trop souvent, aux ressources disponibles. La cause essentielle de l'augmentation des poursuites provient de ce déséquilibre ; trop nombreuses sont les personnes qui, malgré des gains relativement élevés, se font poursuivre pour de petites dettes qu'elles auraient pu régler sans difficultés si elles avaient su renoncer à des dépenses superflues et parfois assez lourdes.

## Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 15 novembre. Température : Moyenne : - 0,1 ; Min. : - 1,4 ; Max. : 1,3. Baromètre : moy. : 721,0. Eau tombée : 4,1. Vent dominant : Direction : est ; force : faible. Etat du ciel : variable. Couvert le matin et le soir, nuageux l'après-midi. Neige de 0 h. 30 à 2 h. 50 et de 8 h. à 10 heures.

16 novembre. Température : Moyenne : - 1,8 ; min. : - 3,4 ; max. : - 0,4. Baromètre : Moyenne : 718,5. Eau tombée : 0,3. Vent dominant : Direction : sud-est ; force : faible. Etat du ciel : variable. Couvert ou très nuageux. Un peu de neige pendant la nuit.



Niveau du lac du 14 nov. à 7 h. 30 : 430,14  
Niveau du lac du 15 nov. à 7 h. 30 : 430,14  
Niveau du lac du 16 nov., à 7 h. : 430,12

Prévisions du temps. — Lundi, Plateau en général sous brouillard élevé, avec limite supérieure vers 1000 mètres environ, 1500 mètres le long du Jura. Bise faible à modérée. Froid, quelques éclaircies régionales au cours de la journée. En altitude, ciel variable, temps partiellement ensoleillé, surtout au nord-est. Crête des Alpes par endroits bouchée par vents modérés du secteur sud.

## L'Etat envisage d'augmenter sa participation financière à la construction de bâtiments scolaires

Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil un rapport à l'appui d'un projet de loi portant révision de la loi sur l'enseignement primaire et d'un projet de décret concernant les subventions de l'Etat pour l'achat de mobilier scolaire.

Ces modifications légales visent à accepter l'appui de l'Etat aux communes pour la construction ou la réalisation de transformations importantes de bâtiments destinés aux écoles primaires, ainsi que pour l'achat de matériel général d'enseignement et de mobilier pour les écoles.

Dorénavant, l'Etat verserait aux communes pour la construction de bâtiments scolaires, de salles de gymnastique, pour les améliorations ou transformations importantes apportées à ces bâtiments, pour l'aménagement de terrains de sport et de jeux à l'usage des écoles une subvention de 25 % des dépenses reconnues nécessaires et une subvention supplémentaire de 5 à 20 % de ces dépenses, dont le Conseil d'Etat fixerait dans chaque cas le montant, en tenant compte de la situation financière de la commune et de l'effort fiscal de ses contribuables.

Pour l'achat de matériel général d'enseignement, l'Etat prendrait à sa charge une part variant de 40 à 60 % des dépenses ; il paierait aux communes une subvention de 25 % des dépenses pour l'achat de mobilier scolaire destiné aux écoles primaires. Un compte de réserve spécial serait ouvert à la comptabilité de l'Etat pour assurer le paiement de ces subventions. Ce compte serait alimenté par des versements annuels budgétaires, le premier étant porté au budget de 1953 par 25,000 francs.

### Le niveau du lac baisse

Hier soir, le niveau du lac se trouvait à 430,10. Par rapport au maximum atteint lors de cette crue (430,15), la baisse est de 5 cm.

Précisons que contrairement à diverses informations de presse, les services de la Société de navigation sont intégralement maintenus malgré les hautes eaux. Les interruptions momentanées qui ont eu lieu il y a une semaine avaient été causées par la tempête.

## LA VILLE

### Un piéton renversé par un auto

Samedi, à 17 h. 40, un piéton, M. C. J., qui circulait à la rue du Seyon, a été tamponné par une voiture près des magasins Aux Armouriers.

M. J. a été transporté à l'hôpital des Cadolles par les soins de la police locale. Il souffrait de deux blessures sans gravité.

## Naissances

Monsieur et Madame Gilbert SCHMID-EBERMAN ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Vincent - Frédéric  
13 novembre 1952  
Maternité de Grasse Magagnosc (A.M.)

Monsieur et Madame Marcel JACCARD - RIBAUD, Claude-Alain et Marthe ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et petite sœur

Evelyn - Yolande  
le 16 novembre  
Maternité de la Béroche  
Saint-Aubin Les Verrières

## Chambre des notaires

Sous la présidence de M. Albert Brauen, les notaires neuchâtelois ont tenu samedi 15 courant à l'hôtel DuPeyrou, à Neuchâtel, leur assemblée générale annuelle, à laquelle assistaient divers hôtes d'honneur.

Après avoir entendu un rapport présidentiel très fouillé évoquant les questions juridiques d'actualité, l'assemblée écouta avec le plus vif intérêt une conférence au cours de laquelle M. Pierre Petermann, de Lausanne, traita d'une manière magistrale le problème des assurances de capitaux privées dans le règlement des successions. Pour 1953, le bureau de la chambre est composé de MM. Albert Brauen, président, Eugène Piaget, vice-président, et Jean-Jacques Thorens, secrétaire-caissier.

## Au Groupement d'études germaniques

On nous écrit : Le groupement avait terminé son activité d'être par une causerie du pasteur Léopold Jacobi sur le poète et écrivain G.-F. de Rechenberg, pasteur à Trimmis-Haldenstein dans les Grisons, dont l'œuvre est un témoignage de christianisme vivant et dont la poésie est, pour parler comme Edmond Jeaneret, « servante de Dieu ».

C'est aussi par une soirée consacrée à la poésie qu'ont débuté les rencontres d'hiver du groupement. Il a eu le privilège d'entendre M. Hermès Hoffmann, metteur en scène, de Neuchâtel, déclarer les magnifiques vers de plusieurs poètes, de Goethe jusqu'à Rilke, en passant par Gottfried Keller, Storm, Fontane, Heine, etc. M. Hoffmann, habile à recréer le climat de ces poèmes si divers par la forme et l'essence, mais faisant tous partie du trésor de la littérature allemande et même mondiale, a transporté son auditoire sur ces hauteurs qui ne sont accessibles qu'à l'esprit, et où l'on goûte les plus pures joissances. Ajoutant le mime à la voix, le sentiment à la routine, M. Hoffmann sut captiver son auditoire. Nous pensons particulièrement à « Die Blinde » de Rilke, où le visage pathétique du diseur était vraiment vidé de toute perception visuelle, entièrement aveugle, mais laissant transparaître le mystère de la vision intérieure.

Un public d'environ cent trente personnes a écouté dans un silence absolu et applaudi chaleureusement le maître de la parole qui l'avait si vivement impressionné.

### Petite alerte

Un cousin électrique oublié dans un lit a provoqué dans un logement de la rue du Temple-Neuf, dimanche au début de l'après-midi, un commencement de sinistre. Le lit a quelque peu souffert. Les premiers secours n'ont pas eu à intervenir.

### Les autos volées ont été retrouvées

Nous avons signalé samedi la disparition de deux autos neuchâteloises. Ces deux voitures ont été retrouvées durant le week-end.

Deux autres voitures ont encore été volées à la fin de la semaine dernière. L'une d'entre elles a été retrouvée.

### La neige

Après un week-end relativement froid, la neige s'est remise à tomber dimanche soir. A minuit, la couche atteignait déjà en ville plusieurs centimètres.

### Ajournement du terme de déménagement

Le Conseil d'Etat a autorisé la commune de Neuchâtel à ajourner jusqu'au 24 juin 1953 au plus tard le terme de déménagement du 24 décembre 1952.

## SERRIÈRES

### Un concert apprécié

(c) Dimanche après-midi, la fanfare de la Croix-Bleue a donné un concert à l'asile des vieillards de Serrières. Malgré le temps hivernal, toutes les pensionnaires et la direction ont apprécié ce geste.

### Accident de travail

(c) Vendredi après-midi, M. G. L., ouvrier maçon d'une entreprise de la place, occupé au chantier des papeteries, a été victime d'un accident. Une pierre ayant brisé un verre de ses lunettes, il a reçu dans l'œil des morceaux de verre. Il s'est rendu chez un oculiste qui l'a opéré. L'œil n'est pas gravement atteint.

## VIGNOBLE

### AREUSE

### Un camion s'écrase contre un poteau

Vendredi soir, à 23 h. 15, un camion d'un garage du Locle roulant sur la route bâtonnée, a selon les déclarations du chauffeur, serré la droite de la chaussée pour croiser une auto qui circulait à gauche. Le véhicule a mordu sur la banquette de ciment du bord de la route et est venu s'écraser contre un poteau de la ligne électrique du tramway.

Le camion a été très endommagé, mais il n'y a pas de blessés.

## BOUDRY

### Exemple de fidélité

(sp) Notre paroisse vient de célébrer par une joyeuse manifestation les quarante-cinq ans d'activité, comme monitrice de notre école du dimanche, de Mile Ad. Glauser.

## PROVENCE

### Installation d'une institutrice

(c) Lundi dernier, une petite cérémonie réunissait au collège de Provence les autorités scolaires et municipales, ainsi qu'un délégué du Département de l'Instruction publique. M. Ray, inspecteur scolaire, fit procéder à l'installation de Mme Bersier, la nouvelle institutrice de la classe enfantine. La manifestation débuta par un chant des aînés. Puis M. Ray procéda à l'installation et fit part à tous de la joie qu'il avait à présider cette cérémonie. Il adressa ensuite ses remerciements et ses vœux à Mme Bersier, pour sa carrière à Provence.

Le président de la commission scolaire adressa ensuite quelques mots de bienvenue à Mme Bersier. Cette dernière, émue, remercia les orateurs, ainsi que les autorités et dit son espoir de se montrer digne de la confiance que chacun lui témoignait. Quelques chants de enfants terminèrent cette manifestation.

Les enfants libérés, les participants se retrouvèrent à l'hôtel où un dîner était offert par la municipalité.

## CORCELLES

### Noces d'or

(sp) M. et Mme Ferdinand Kramer, vigneron, ont célébré samedi le cinquantième anniversaire de leur mariage.

## VAL-DE-TRAVERS

### Le froid

(c) Durant ce dernier week-end, la température a été basse et dimanche matin, les rivières « fumant ». La neige a permis aux sportifs de se livrer à la pratique du ski en montagne, tandis que les gosses purent luger à cœur joie.

Dans les villages, les routes étaient verglacées et il a fallu, en maints endroits, le sable.

## COUVET

### Récital Yves Tarlet

(c) L'an dernier, Couvet avait déjà eu le bonheur de recevoir le grand comédien français qu'est Yves Tarlet. Celui-ci nous est revenu cette année et a bien voulu honorer à nouveau notre petite commune de sa présence, après une tournée qui l'a conduit dans les grandes villes non seulement d'Europe, mais du monde entier. Il a pu à nouveau donner la preuve de son immense talent dans des œuvres de natures fort diverses. Son récita, intitulé « Chants du monde » avait été conçu pour la session parisienne de l'O.N.U. et il en a donné une interprétation particulièrement riche.

En deuxième partie, Yves Tarlet a donné toute une série de poèmes modernes de Jacques Prévert, qui ont suscité l'enthousiasme de ses nombreux auditeurs. Ce récita, donné sous les auspices de la jeunesse paroissiale, a bénéficié du concours de l'Union chorale.

## NOIRAIGUE

### Conseil général

(c) Mardi, le Conseil général, sous la présidence de M. Gaston Hénel, a liquidé un certain nombre de chapitres.

Nominations. — Il a nommé à la commission de salubrité M. Roger Thiébaud, à la commission des services industriels M. Marcel Villemin, et au Conseil communal M. Alfred Monard.

Budget 1953. — Le budget pour l'an prochain prévoit un déficit de 782 fr. 55.

La marche favorable de l'industrie a permis de prévoir un rendement de l'impôt communal de 71,000 fr. Avec les dépenses engagées et prévues pour le service électrique et le service des eaux, il est malheureusement certain que le rendement net de ces deux chapitres diminuera dans une sensible mesure. Il ne faut donc pas qu'une augmentation inconsiderée de la dette se traduise par un poids exagéré d'intérêts.

Sur rapport de la commission financière, le budget général ainsi que celui des chapitres spéciaux sont adoptés à l'unanimité.

Par une modification de l'article 76 du règlement général, les compétences du Conseil communal en matière de dépenses sont portées de 300 fr. à 600 fr.

Credits extraordinaires. — En vue de poursuivre les réparations à la ferme des Oellons, un crédit de 7500 fr. est accordé. Il sera couvert par un prélèvement sur la part communale aux impôts fédéraux en 1953.

Le raccordement du réseau de la société du Plan de l'Eau au super-réseau électrique neuchâtelois prévu en 1953 exige la pose d'un interrupteur-disjoncteur avec cuve à huile et tension nominale de 20 kilowatts. Dans ce but et après une longue discussion, le crédit demandé de 3000 fr. est accordé à la majorité.

L'achat d'une machine à calculer destinée à remplacer celle utilisée depuis plus de vingt ans ne rencontre pas d'opposition et le crédit de 1500 fr. demandé est accordé à l'unanimité.

Divers. — La parole est abondamment utilisée, spécialement au sujet de la normalisation du réseau électrique et du problème de l'eau ainsi que pour différentes questions qui pourront être reprises lors de l'examen des comptes.

## MOTIERS

### Noces d'or

(sp) Samedi dernier, les époux Georges Blanc-Graber ont célébré le cinquantième anniversaire de leur mariage en pleine santé et entourés de leurs enfants et des membres de leurs familles.

Les époux, bien qu'habitants Couvet, avaient organisé au temple de Motiers une cérémonie religieuse présidée par M. Georges Vivien, le pasteur qui avait célébré leur mariage le 15 novembre 1902, le même jour, à la même heure et dans le même sanctuaire.

## Démision

### d'un conseiller communal

(c) M. André Barbezat, directeur des travaux publics, a remis sa démission de conseiller communal avec effet au 31 décembre. Cette décision paraît être dictée par l'obligation qu'a le personnel de l'Electricité neuchâteloise S. A. de s'adapter aux nouveaux statuts de cette société. Ces statuts n'admettent pas que le personnel, à quelque degré que ce soit de la hiérarchie, s'occupe des affaires publiques. Ce cas s'est déjà présenté dans une commune voisine, où les élus de ce printemps ont dû renoncer à leurs mandats.

M. Barbezat avait été élu en 1948 et réélu au début de la nouvelle législature. Il représentait à l'exécutif le parti radical.

## VALLÉE DE LA BROYE

### PAYERNE

### Moto contre motoculteur

(c) Lors la soirée de jeudi, un électicien de Payerne, M. Michel, circulant à moto sur la grande route de Lausanne à proximité de Payerne, est entré en collision avec un motoculteur conduit par M. A. Jomin.

Le choc fut violent. Si le conducteur du tracteur s'en tire avec quelques blessures légères, le conducteur de la moto a la rotule cassée, ce qui a nécessité son transfert à l'hôpital. Les machines sont très endommagées.

### Examens de maîtrise

M. Lucien Méan, un enfant de Payerne et des Hameaux, fromager à Cuarny, a passé brillamment les examens de maîtrise de fromager. Il est sorti premier sur 122 candidats.

### Vente de l'hôpital

(c) Comme chaque année, la direction de l'hôpital de Payerne a organisé une vente agréementée de productions de nos sociétés locales. Le succès fut magnifique grâce à la participation de la population vaudoise et fribourgeoise de Payerne et des villages environnants. Le bénéfice net dépasse les 15,000 fr.

### La vie militaire

(c) Les recrues des troupes de l'aviation et de D.C.A. ont été licenciées samedi matin.

L'animation dans nos deux grandes casernes, pendant la durée des écoles de recrues et des cadres, a pris fin. Seuls quelques cours particuliers ainsi que les vols d'entraînement de nos pilotes continueront. Il est toujours intéressant de voir passer dans le ciel de Payerne les « Vampire » et les « Mustang » effectuant des tirs sur le lac.

## EN PAYS FRIBOURGEOIS

### Tragique accident de la circulation près de Marly

#### Deux enfants tués sur le coup

(c) Samedi matin, un tragique accident est survenu sur la route cantonale qui conduit de Fribourg vers Marly non loin du pont de Pérolles.

Quatre enfants des familles Nideger et Rossier, soit deux fillettes et deux garçons, se rendaient à l'église de Marly. Ils cheminaient deux à deux et longeaient à l'extrême droite la chaussée bordée d'une haie. Subitement, arriva de Fribourg une jeep conduite par Mlle A. C. La conductrice, éblouie par le soleil, se trouva en présence des quatre piétons qu'elle ne vit qu'au dernier moment. Elle fonça dans le groupe, atteignant les deux garçons, Michel Nidegger, âgé de 9 ans, et Gérard Rossier, âgé de 13 ans, écoliers, qui furent projetés en avant sur une distance de plusieurs mètres. Ils avaient été tués sur le coup. La jeep s'arrêta et la conductrice, terrifiée de ce qui était arrivé, demanda du secours et s'occupa spécialement des deux fillettes, qui avaient échappé miraculeusement à la mort.

Le préfet, M. Marcel Renevey, fit les constatations d'usage, accompagné de son secrétaire et des agents de la circulation. L'inculpée a été mise à la disposition des autorités judiciaires pour les besoins de l'enquête. Il fallut la mettre en lieu sûr pour éviter que le public ne lui fasse un mauvais parti.

## AUX MONTAGNES

### Une belle journée pour les skieurs

Les skieurs ont bénéficié dimanche d'une magnifique journée sur les pentes de Tête-de-Ran et de la Vud-Des-Alpes. La neige était belle, la température pas trop basse (- 8 degrés) et le soleil brilla jusqu'à 14 heures environ.

La circulation sur la route de la Vud-Des-Alpes, qui avait été sablée samedi, se déroula sans accroc.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Le « Home d'enfants »

(c) Le home d'enfants de la Chaux-de-Fonds, qui a succédé en 1951 l'ancien orphanat communal à la suite de l'orientation nouvelle donnée à l'établissement, pour répondre aux conditions sociales de notre époque, est occupé par 53 enfants, dont 35 garçons et 18 filles. Les plus âgés, au nombre de 18, sont en apprentissage ou exercent déjà un métier.

Le home d'enfants dispose depuis l'année dernière d'un immeuble remis complètement à neuf et doté d'une installation moderne.

## LA BRÉVINE

### Premier froid

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, avec un ciel clair, la température s'est fortement abaissée. Au village on enregistrait - 11°. Le lac des Tailières était recouvert d'une légère couche de glace.

## LE LOCLE

### Du grésillon en feu à l'usine à gaz

(c) Samedi, à 11 heures, le personnel de l'usine à gaz demandait l'aide de deux agents pour éteindre, dans un silo, un foyer provoqué par 40 mètres cubes de coke en combustion. Il a fallu quatre heures d'efforts et un volume de 1800 litres d'eau pour être maître du feu.

### Fausse manœuvre

(c) Samedi, le train de 6 h. 33 qui, des Brenets, transporte au Locle les ouvriers breussiers et travaillant à l'ammoniac au départ un wagon à la suite d'une fausse manœuvre du conducteur de l'autotrotte. Le convoi a pu néanmoins partir avec quatre à cinq minutes de retard. Les dégâts sont peu importants.

### Dix degrés au-dessous de zéro

Dimanche à 6 heures, le thermomètre marquait dix degrés au-dessous de zéro. La matinée fut ensoleillée. Toutefois, l'apparition du soleil fut de courte durée. L'après-midi, le ciel était de nouveau couvert.

### LES BRENETS

### Un référendum contre un arrêté communal

Le Conseil général des Brenets votait dans sa séance du 24 octobre, malgré l'opposition du nouveau parti des intérêts breussiers, l'octroi d'une modeste pension viagère à M. Emile Rossettel, conseiller communal démissionnaire après avoir passé trente-quatre ans au service de la commune.

Un groupe de citoyens se rattachant au parti des intérêts breussiers a lancé un référendum qui a recueilli 89 signatures. L'arrêté octroyant une pension viagère annuelle de 4320 fr. à l'ancien conseiller communal Rossettel sera donc soumis à la votation populaire.

Les citoyens des Brenets auront donc à se prononcer les 22 et 23 novembre prochains sur cinq objets.

## RÉGIONS DES LACS

### BIENNE

### Un motocycliste se casse une jambe

(c) Samedi matin, après une nuit de neige et de gel, la chaussée était très glissante. C'est ce qui provoqua, à la bifurcation des rues du Marché-Neuf et du Canal, la chute d'un motocycliste biennois. Ce dernier souffrant d'une fracture d'une jambe, fut transporté à l'hôpital du Pasquart.

### Une auto prend feu

(c) Dimanche, en fin de matinée, alors qu'un automobiliste mettait sa voiture en marche dans le garage, la machine prit subitement feu.

Le chauffeur ne perdit pas son sang-froid, poussa l'auto hors du box et appela les premiers secours. Quand ceux-ci arrivèrent, le feu s'était éteint de lui-même et les dégâts matériels sont minimes.

### Promotion militaire

(c) Le pit Théodore Charpié a été nommé par le Département militaire fédéral commandant de la compagnie de surveillance I, à Biemme.

## YVERDON

### Série noire pour les cygnes

Ces trois derniers jours furent fatals à notre colonie de cygnes. En effet, l'un d'eux, samedi à 14 h. 45, est entré en contact avec la ligne à haute tension près de la passerelle de l'Isle, ce qui provoqua un court-circuit qui priva une partie de la ville de courant pendant vingt minutes. Un second cygne, malade et impotent de naissance, dut être abattu près des Casernes, et dimanche matin, un troisième a été retrouvé décapité à la plage.